



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1828 VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2013

GENDARMERIE NATIONALE

D'importantes mesures pour une nouvelle éthique

En vue de promouvoir l'éthique et la morale des gendarmes dans l'exercice de leur mission de protection des personnes et des biens, le Commandant de la gendarmerie, le général de brigade Paul Victor Moigny opte pour une mutation ponctuelle des gendarmes tous les quatre ans. « *Après quatre ans, chacun de vous doit changer de poste, il doit changer d'affectation y compris au commandement. Il m'est parvenu que nombre d'entre vous se sont pliés le cou parce qu'ils sont concernés* », a-t-il déclaré. La mesure a pour objectif de briser la routine, la création des réseaux d'escroquerie qui ne permettent plus aux gendarmes d'être à la hauteur des attentes du commandement, mais également la protection des personnels.

Page 7

COOPÉRATION CULTURELLE

Le carnaval de Barranquilla en fête

Du 8 au 10 octobre prochain, le célèbre carnaval colombien de Barranquilla prendra ses quartiers dans la capitale congolaise où le chant, la danse et des conférences-débats vont sceller le lien culturel entre le Congo et la Colombie.

Page 15

ÉDITORIAL

Ouverture

Page 2

Pointe-Noire

Le préfet en guerre contre l'immigration clandestine



Le préfet Alexandre-Honoré Paka entouré du général Jean Olessongo-Ondaye, commandant de la zone militaire I et du maire de Pointe-Noire, Bouiti Viaudo

Face à la recrudescence d'actes de banditisme perpétrés en majorité par des sujets étrangers dans la ville économique, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, annonce des mesures efficaces pour mettre hors d'état de nuire tous les malfrats.

Au nombre des mesures figure l'application stricte de la loi n° 23-96 du 6 Juin 1996 portant expulsion systématique des personnes étrangères mises en cause dans la grande criminalité. « *...Loin de verser dans une forme de xénophobie, nous demandons à chaque sujet étranger de se conformer à la réglementation en vigueur dans notre pays. L'hospitalité qu'offrent notre département et sa population ne doit pas être l'occasion d'en faire un poulailler où chacun fait ce qu'il veut, entre et sort quand il veut. L'autorité de l'État doit être restaurée* », a précisé le préfet Alexandre Honoré Paka.

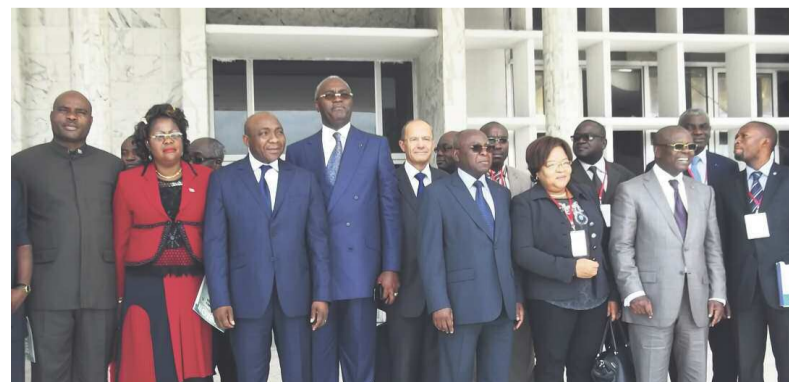
Page 5

MUNICIPALITÉS

Les maires francophones d'Afrique centrale réunis à Brazzaville

Les maires, gouverneurs et autorités locales des villes francophones d'Afrique centrale planchent, les 19 et 20 septembre à Brazzaville, sur l'agenda de la 33e assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) prévue au mois de novembre pro-

publics. « *Le temps est venu pour que les collectivités locales, chevilles ouvrières des politiques et programmes de proximité et de solidarité, prennent effectivement part aux processus d'élaboration des stratégies de développement de l'Afrique* », a notamment souligné,



La photo de famille des maires

chain en France. Ces prochaines assemblées projettent d'adopter un programme triennal 2014-2017 qui canaliserait l'action des collectivités

à l'ouverture des travaux, le député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé.

Page 3

Isidore Mvouba est de retour



Le ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a regagné Brazzaville, hier, en provenance de Paris, en France, où il séjournait depuis le mois d'avril pour des raisons de santé. De source informée, Isidore Mvouba qui développait un mal au niveau des hanches aurait subi avec succès une intervention chirurgicale qui a nécessité un temps raisonnable de rééducation. Aussitôt après son arrivée, il a retrouvé ses bureaux du côté de la gare CFCO à Mpila, au cœur de la capitale, accueilli avec joie par ses collaborateurs. Une séance de travail a ponctué ce retour au pays d'Isidore Mvouba qui n'a quitté le siège de son ministère qu'en début d'après-midi.

ÉDITORIAL

Ouverture

Ce que démontre l'exposition Kiébé-kiébé organisée par nos soins à Salvador de Bahia, sur la rive brésilienne de l'Océan Atlantique, est que le temps n'a effacé en rien l'intérêt que portent à leur ancienne patrie les descendants des esclaves venus du Bassin du Congo. Non seulement les dizaines, les centaines de milliers d'hommes et de femmes concernés n'ont pas oublié ce terrible chapitre de notre Histoire commune, mais encore ils ressentent aujourd'hui plus que jamais le besoin de retrouver leurs racines perdues. Ce qui explique l'extraordinaire engouement que suscite, dans cette partie de l'Amérique latine, cette danse initiatique venue du cœur de l'Afrique centrale dont on pouvait craindre la disparition sous les coups de boutoir de la modernité.

Aux sceptiques, aux incrédules qui se demandaient pour quoi diantre ! nous voulions mener à bien la magnifique aventure que constitue le transfert temporaire des masques, des robes, des objets de toute nature qui accompagnent le rituel Kiébé-Kiébé, l'exposition de Salvador de Bahia apporte une réponse aussi claire que décisive : oui le maintien de la tradition est chez nous comme ailleurs une exigence majeure, oui le respect des rites hérités du passé apparaît bien une valeur partagée, oui la tradition peut servir de trait d'union entre des peuples que tout, à commencer par la géographie, semble séparer.

La preuve étant apportée que dans le monde très pragmatique, très matérialiste où nous vivons la tradition demeure le ciment des sociétés humaines, il nous reste à tirer, sans attendre que l'exposition ferme ses portes, les conclusions de la grande et belle aventure dont Salvador de Bahia a constitué la première étape. En commençant par cette idée simple, dont l'évidence saute aux yeux, qu'après le Brésil, l'exposition Kiébé-Kiébé devra se transporter en d'autres lieux mythiques de la planète : Cuba certainement, Paris probablement, New-York peut-être. En étendant ensuite le raisonnement aux autres danses et rites initiatiques que recèle l'immense Bassin du Congo et qui constituent une richesse sans pareille pour les peuples d'Afrique centrale dont la culture était jusqu'à présent ignorée par le reste du monde.

Il faut, dit-on volontiers, un commencement à tout. Eh bien, voilà c'est fait et bien fait.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Selon Paul Dihoulou, l'UDR-Mwinda n'est pas en crise

Dans un entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville, le 19 septembre, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) a affirmé que son parti n'était pas traversé par une crise.

Invité à se justifier sur l'appel de la fédération de Brazzaville de convoquer dans les plus brefs délais un congrès extraordinaire pour apporter des solutions aux problèmes qui minent l'organisation, Paul Dihoulou a indiqué que son parti avait prévu d'organiser un congrès en 2014.

En outre, les quelques membres ayant pris part à la réunion de Brazzaville se sont ressaisis après avoir

houlou a précisé que les responsables fédéraux de la capitale économique avaient également interprété à leur manière les textes régissant le parti. « Ils n'ont pas du tout organisé la réunion. Curieusement, ils ont résolu de déposer dans les rédactions, des communiqués finaux qui ont été traités et commentés par la presse. Sachez que d'ici quelques jours, nous irons à Pointe-Noire apporter les mêmes orientations que celles que nous avons données aux membres de la fédération de Brazzaville », a-t-il renchéri.

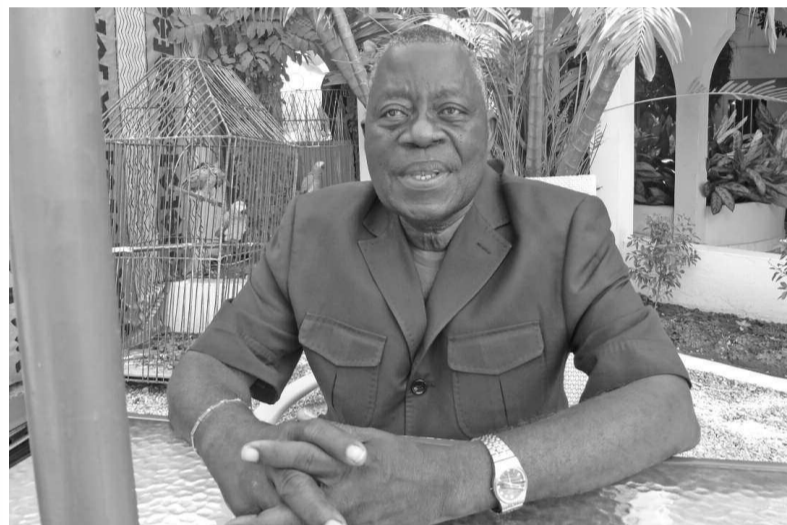
Le recensement avait été décidé à Dolisie contre la volonté de l'UDR-Mwinda

de Dolisie tenue en mars 2013, au motif que le gouvernement n'avait pas mis en application les recommandations de la concertation nationale politique d'Ewo à laquelle le parti était présent », a poursuivi Paul Dihoulou.

Ce parti avait résolu de ne pas proposer ses représentants dans les structures d'organisations du recensement administratif spécial, parce que cette opération avait été décidée à Dolisie contre sa volonté. Répondant à la question relative à la présence du membre du parti et ancien député, Dominique Basseyla, dans ces structures, Paul Dihoulou a noté qu'il n'y représentait pas l'UDR-Mwinda. « Le camarade Dominique Basseyla a pris part à la concertation politique de Dolisie sans l'autorisation de la direction politique. Nous avons pris la décision de suspendre de toutes les activités du parti. C'est quelque peu curieux que le ministre de l'Intérieur ait accepté de signer un arrêté dans lequel Dominique Basseyla est considéré comme représentant de l'UDR-Mwinda ; alors qu'il sait bien que notre parti avait refusé de proposer ses représentants. Ce n'est pas une attitude digne d'un homme d'État », a commenté Paul Dihoulou. Le secrétaire général de l'UDR-Mwinda pense que le Congo connaît actuellement une grande crise politique. « Elle ne peut être résolue, a-t-il ajouté, que par des solutions politiques. Il y a donc urgence pour les acteurs politiques, de la société civile, des confessions religieuses et autres forces vives de la Nation, de s'asseoir autour de la table et chercher des solutions convenables ».

Et Paul Dihoulou d'affirmer que le recensement administratif spécial ne débouchera pas sur la composition d'un fichier électoral fiable et crédible « parce qu'il est organisé par des préfets, des sous-préfets, administrateurs maires et secrétaires généraux proches de la majorité présidentielle, plutôt que par une administration neutre ».

Roger Ngombé



Paul Dihoulou

échangé avec la direction politique du parti. « La session du conseil fédéral de Brazzaville ne s'était pas tenue selon les textes réglementant le parti qui exigent qu'elle soit convoquée par la direction politique. De plus, le quorum n'était pas atteint. Sur une centaine de conseillers que compte le département de Brazzaville, une vingtaine seulement étaient présents à cette rencontre. Le président de la fédération de Brazzaville est membre du bureau politique, l'instance de prise de décisions au niveau du parti », a-t-il expliqué.

Abordant le point sur la réunion de la fédération de Pointe-Noire qui s'est tenue la semaine passée, Paul Di-

« Le recensement est organisé par des préfets, des sous-préfets, administrateurs maires et secrétaires généraux proches de la majorité présidentielle, plutôt que par une administration neutre ».

L'UDR-Mwinda n'a pas de représentants dans les sous-commissions techniques chargées d'organiser le recensement administratif spécial. « L'UDR-Mwinda avait refusé de prendre part à la concertation politique

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaign Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MUNICIPALITÉ

Brazzaville accueille les maires et gouverneurs des villes francophones

La première rencontre des maires, gouverneurs et autorités locales des villes ayant en partage la langue française, membres de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) dans la zone Afrique centrale, s'est ouverte le 19 septembre à Brazzaville.

Deux jours durant, la capitale congolaise sera au cœur de la réflexion sur le développement local en Afrique centrale. Cette rencontre permettra aux maires des villes membres de l'AIMF de préparer la 33e assemblée générale de cette organisation et prendre en compte leur contribution à l'adoption du programme stra-

tégique 2014-2017. « *Je sais combien sont lourdes et pressantes les charges qui incombent aux autorités locales dans la gestion quotidienne de nos cités respectives* », a tout d'abord rappelé dans son mot de bienvenue, le député-maire de la ville capitale, Hugues Ngouélongdé. « *L'AIMF œuvre depuis sa création en faveur de l'essor économique des villes sous toutes les latitudes* », a-t-il souligné. Et de poursuivre : « *L'association manifeste sa solidarité avec nombre de collectivités locales de la planète, au travers d'une panoplie de projets techniques, économiques et socioculturels.* »

Quels sont aujourd'hui le rôle et

la place de l'AIMF dans l'émergence des collectivités locales de l'Afrique centrale, dans le cadre de la décentralisation ? Quelle programmation stratégique en matière de projets, nos villes se doivent-elles d'adopter en prévision du programme triennal 2014-2017 ? Des questions qui devraient interpellier les pouvoirs publics sur le rôle des collectivités locales dans l'essor des cités.

Pour y répondre, Hugues Ngouélongdé a rappelé aux participants les propos du président de la République du Congo, qui déclarait : « *Le temps est venu pour tous les États, toutes les institutions qui coopèrent avec l'Afrique,*

de prendre en compte le nouvel acteur-clé qu'est la collectivité locale afin de permettre une traduction concrète sur le terrain, de toutes les interventions en faveur du développement de notre continent. Le temps est venu pour que les collectivités locales, chevilles ouvrières des politiques et programmes de proximité et de solidarité, prennent effectivement part aux processus d'élaboration des stratégies du développement de l'Afrique. » Pour sa part, ouvrant la réunion, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Zéphirin Mboulou, a signifié aux participants qu'« *Il s'agit donc d'un véritable projet pour le-*

quel devront se déclinier des tâches qui auront cerné au préalable les grandes préoccupations des populations, ainsi que les contours liés à la municipalisation de nos villes, au développement local bien entendu, et de toute évidence à la décentralisation », a-t-il ajouté.

« *Chacune des collectivités locales africaines devrait s'approprier ces enjeux pour rendre compte de notre ambition commune de développer nos villes en tenant compte des exigences de la modernité et de l'humanité comme valeurs essentielles* », a conclu le ministre.

Jean Jacques Koumbema

AVIATION CIVILE

Programme chargé pour le ministre Rodolphe Adada

Selon un communiqué de presse publié le 19 septembre, le ministre des Transports et de l'Aviation civile participera du 24 septembre au 4 octobre, à Montréal au Canada, à trois grandes réunions internationales sur la sécurité aérienne.

À la tête d'une délégation congolaise, Rodolphe Adada participera en effet à la 38e session de l'assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Au cours de cette réunion, seront débattues des questions de grande importance touchant au secteur des transports et de l'aviation civile

aussi bien en Afrique que dans le monde. Le communiqué de presse annonce par ailleurs qu'en marge de cette session de l'OACI, le ministre prendra part à une réunion spéciale sur la situation aérienne du Congo. Cette réunion se tiendra en présence de la directrice du bureau de la navigation aérienne de l'OACI et du directeur régional de cette organisation, Mam Sait Jallow.

Le 23 septembre, Rodolphe Adada assistera à une réunion sur le plan régional de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation civile en Afrique et l'océan Indien. Cette réunion, en revanche, aura pour but essentiel,

d'informer les ministres africains et les partenaires, sur la situation de la sécurité de l'aviation civile en Afrique, et sur les améliorations apportées dans ce domaine, grâce à la mise en œuvre du plan AFI. Les participants échangeront également sur la poursuite de l'exécution dudit plan d'action à l'horizon 2014-2016.

À cet effet, ils évalueront les progrès réalisés dans la perspective de l'atteinte des objectifs en matière de sécurité aéronautique, adoptés en juillet 2012 à Abuja, au Nigéria, par la conférence ministérielle sur la sécurité de l'aviation en Afrique.

Firmin Oyé

FORMATION QUALIFIANTE

Clôture de l'atelier sur la GAR

Les directeurs départementaux et chefs de service du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi se sont réunis le 19 septembre. À l'issue de cet atelier consacré à la gestion axée sur les résultats, ils ont souhaité la création d'un bulletin statistique sur le marché de l'emploi.

Cette recommandation est l'une des quatre formulées par les participants à cet atelier. Pour consolider les acquis des formations qualifiantes, ils suggèrent également : la mise à disposition des directions départementales de la formation qualifiante et de l'emploi, de

moyens humains, financiers et matériels conséquents pour la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats (GAR) ; l'institutionnalisation semestrielle d'une conférence tournante interne des directions départementales de la formation qualifiante et de l'emploi, dont la première session est programmée en novembre 2013 à Impfondo.

Sur l'ensemble du territoire, les directeurs départementaux et chefs de service du ministère de l'Enseignement technique sollicitent la mise en place d'une plate-forme de travail entre les directions départementales de la formation qualifiante et de l'emploi et les conseils départementaux et communaux.

Le partenariat actif au niveau national et international ainsi que ces recommandations serviront à mettre en œuvre la nouvelle vision du ministère concerné.

« *Les outils et méthodes de travail acquis doivent aider les directeurs départementaux à jouer pleinement leur rôle de partenaires au niveau des conseils départementaux et communaux en matière de formation qualifiante et d'emploi. Ils doivent assurer la bonne gestion des statistiques sur l'emploi* », a indiqué Arsène Claude Amona, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et Professionnel.

Fortuné Ibara

La police met la main sur un escroc

L'escroc dénommé Hervé Mabiala a été conduit à la brigade de la gendarmerie sur la base d'une énième dénonciation pour motif d'escroquerie et de rançonnement de certaines sociétés de la place au nom des responsables de la Délégation générale des Grands travaux (Dggt), principalement de son coordinateur technique, Oscar Otoka.

L'escroc en question serait normalement en détention préventive à la maison d'arrêt de Brazzaville, a-t-on appris mercredi des sources judiciaires. Son incarcération n'aurait duré que quelques semaines avant ce nouveau coup de force. Hervé Mabiala a été intercepté par ses victimes alors qu'il voulait de nouveau organiser un coup. « *On est surpris de le voir dehors et la toute dernière victime est une Chinoise à qui il a réussi à soutirer une somme de 5 millions de FCFA suivant le même mode opératoire* », explique le porte parole de la police, Jean Aive Allakoua.

Il s'agit, a-t-il relevé, est un récidiviste qui a déjà commis ces mêmes actes il y a de cela quelques mois, des préjudices évalués à près de 255 millions de FCFA auprès de plusieurs entreprises de la place. Hervé Mabiala, avait fait l'objet d'une procédure et avait été déféré devant le procureur de la République. Il vient d'être interpellé de nouveau et est entrain d'être entendu. Cette enquête est confiée à la brigade de la gendarmerie à la suite de « signalements » sur les pratiques d'Hervé Mabiala, spécialisé dans le rançonnement.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Hervé Mabiala, aurait été un directeur technique dans un bureau d'études GEES basé à Ouénzé aux environs du dispensaire Jane Vialle. C'est dans ce cadre qu'il va s'approcher de la société CXE à qui il va proposer un marché. C'est ce qui fut fait. En répondant à cet appel d'offres, la société CXE devait lui fournir une garantie de 5 millions FCFA. C'est ce qui fut également fait. Après un long silence les responsables de la société CXE se sont rapprochés du prétendu bureau d'études pour apprendre que Hervé Mabiala n'exerçait plus au cabinet et qu'il aurait escroqué de nombreuses entreprises. « *Il y a de cela quatre mois il a fait l'objet d'un arrêt dans nos bureaux ici et la police judiciaire a été instruite. Pendant que la procédure est en cours, on est surpris qu'on nous ramène le même monsieur qui continue de rançonner les gens au nom des responsables des grands travaux* », explique Oscar Otoka. Et d'ajouter : « *Dire qu'il y a des mécanismes mis en place, je dirais non. Vous voyez que ce sont les appels d'offres que nous lançons. Les appels d'offres sont publiés dans les journaux. Si ce monsieur utilise les mêmes journaux pour publier, lui aussi et parallèlement les appels d'offres et demande aux entreprises de lui verser de l'argent, vous voyez que la Dggt en tant que telle ne peut pas avoir les mécanismes pour bloquer cela* ».

Guillaume Ondzé

PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, du lundi au vendredi de:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax : (242) 22 281 34 42 –Brazzaville République du Congo

2°)- Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Office sis 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex-Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre-Ville Brazzaville, Tél.05.556.49.38 ;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 29, rue Bomitabas (Immeuble Ex Cinéma Vox-Marché Mougali) Poto-Poto II, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49 / 06.68.70.28 / 05.529.47.82/05.529.47.83.



POINTE-NOIRE

Le préfet en guerre contre l'immigration clandestine

Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, a organisé le 18 septembre une réunion de travail à la base navale de Pointe-Noire avec les responsables municipaux, l'administration judiciaire et la force publique afin de mettre fin aux flux migratoires inquiétant dans la ville en proie à divers actes de banditisme perpétrés en majorité par des sujets étrangers.

Devant les responsables municipaux, administratifs, les cadres du ministère de la Justice et la force publique, le préfet de Pointe-Noire a d'abord rappelé à l'assistance son adresse du 29 août au cours de laquelle il informait tous les responsables administratifs, militaires, politiques et ceux des associations des actes récurrents d'agression et de braquages dont la ville était le théâtre et commis en majorité par des étrangers.

Selon le préfet de Pointe-Noire, les fiches de police

remises à sa disposition par la direction départementale de la police nationale à Pointe-Noire corroborent bien cette situation : « *L'analyse faite par les services de police sur la grande criminalité révèle que les atteintes à l'intégrité physique des personnes et des biens sont en majorité perpétrés par des sujets congolais de la RD-Congo, qui par ailleurs sont en séjour irrégulier en République du Congo. De même, la population carcérale est en grande partie composée de ces personnes sans foi ni loi, auteurs de troubles à l'ordre public. Cette situation, qui n'est pas sans incidences sur la vie nationale, est une des conséquences de la mauvaise gestion du flux migratoire d'une part et de la timide application de la loi n° 23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers en République du Congo d'autre part.* »

Déterminés à rétablir l'ordre public et mettre hors d'état de nuire les braqueurs et les bandits de grand chemin, il est plus qu'impérieux que nous prenions des mesures efficaces et courageuses. Parmi celles-ci doit figurer en bonne place l'application stricte de la loi n° 23-96 du 6 Juin 1996. Pour ce faire, il est indispensable en sus de la tenue d'un fichier spécial, de procéder aux expulsions systématiques des personnes mises en cause dans la grande criminalité, a-t-il ajouté : « *Tous ces malfrats, dont les images ont été largement diffusées à la télévision, doivent être impitoyablement punis pour rassurer la population. Loin de verser dans une forme de xénophobie, nous demandons à chaque sujet étranger de se conformer à la réglementation en vigueur dans notre pays. L'hospitalité qu'offrent notre département et sa population ne doit pas être l'occasion d'en*

faire un poulailler où chacun fait ce qu'il veut, entre et sort quand il veut. L'autorité de l'État doit être restaurée. »

La loi n° 23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et sortie des étrangers précise entre autres les conditions d'entrée des étrangers. Son article 11 stipule : l'étranger, se présentant à un poste de frontière, doit, pour être autorisé à entrer sur le territoire de la République du Congo, présenter un passeport en cours de validité ou tout autre document en tenant lieu, un titre de transport aller et retour, un certificat d'hébergement signé par l'autorité municipale de la ville d'accueil après avis du ministère congolais de l'Intérieur et de la Sécurité, un visa d'entrée dûment délivré par les services d'immigration... Sur les conditions de séjour, la loi dispose en son article 17 : Toute personne logeant un étranger en quelque qualité que ce soit,

même à titre gracieux, doit en faire une déclaration dans les vingt-quatre heures aux autorités de police de la localité ; et l'article 18 stipule : L'étranger âgé de seize ans et plus et entré régulièrement sur le territoire de la République du Congo et autorisé à y résider doit dans les huit jours qui suivent son entrée solliciter une carte de résident sous peine de reconduite à la frontière. Cette loi prévoit aussi les sanctions encourues par l'étranger délinquant qui ne respecterait pas les dispositions réglementaires en République du Congo.

À la fin de son adresse, Alexandre Honoré Paka a félicité la force publique et son haut commandement pour la grande opération d'arrestation des braqueurs de tous genres menée en étroite collaboration entre la zone militaire de défense n° 1, la police et la gendarmerie au cours du mois de septembre.

Hervé-Brice Mampouya



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° 09/2013/BIDS/CLINIQUE

CONSTRUCTION D'UNE MINI-CLINIQUE DANS L'ENCEINTE DU SIEGE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS),
BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE À BRAZZAVILLE

1. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau régional pour l'Afrique a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2013, des fonds pour financer les travaux de Construction d'une Mini-clinique dans l'enceinte du siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau Régional pour l'Afrique à Brazzaville. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer des paiements prévus au titre du présent marché.

2. La Direction Générale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau Régional pour l'Afrique (Maître d'ouvrage) a chargé la Coordination du Projet comme Maître d'ouvrage délégué pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la cellule chargée de la passation des marchés à l'OMS-AFRO sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux dudit projet.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans la Fiche de Données de l'Appel d'Offres (FDAO), et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 10 heures à 14 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont définies dans les Instructions aux Candidats (IC) et les Fiches de Données de l'Appel d'Offres (FDAO). Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet jusqu'au 2 Octobre 2013, entre 9H et 14H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique, cité du Djoué ».

8. Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, et être déposées contre récépissé à la coordination du projet au plus tard Vendredi 4 octobre 2013 à 14 heures précises et devront porter la mention : APPEL D' OFFRES CONSTRUCTION D'UNE MINI-CLINIQUE L'OMS-AFRO à l'adresse ci-dessus :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. L'ouverture des plis sera effectuée au siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau Régional pour l'Afrique au lieu qui sera précisé plus tard et en présence des représentants des candidats présents dûment mandatés, à l'adresse ci-dessus, le 7 Octobre 2013 à 13 heures précises.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.



Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Weekend NON STOP !!!



Avec  **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg ☎ 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation








BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

GENDARMERIE NATIONALE

Paul Victor Moigny annonce d'importantes mutations

En attendant la fin de ce stage dans quelques mois, le général de brigade Paul-Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, accompagné de plusieurs membres du commandement, est allé rendre visite aux stagiaires du centre d'instruction militaire de Kouala-Kouala, situé à 35 kilomètres de Brazzaville.

La deuxième phase de formation concerne d'un côté des élèves officiers entrés au cours spécial d'officier et de l'autre des sous-officiers stagiaires en OPJ (officier de police judiciaire). Le commandement de la gendarmerie a, dans un message adressé à l'ensemble des hommes et femmes qui sont arrivés ce jour à quelques semaines de la fin de leur stage, Paul-Victor Moigny a rappelé quelques réflexes qui exigent du gendarme de travailler dans le sens de la protection des biens et des personnes. Un message d'alerte que ceux-ci ont le devoir de répercuter à l'ensemble des hommes et femmes de la gendarmerie nationale.

Après quatre ans, chacun de vous doit changer de poste

Ensuite le deuxième temps fort du message avait trait aux mutations. Clair, sans équivoque, Paul-Victor Moigny a déroulé l'action de la police judiciaire comme étant le cœur de l'action en gendarmerie cette année et indiqué le nouveau cap. « Après quatre ans, chacun de vous doit changer de poste, il doit changer d'affectation y compris au com-



mandement. Il m'est revenu que nombre d'entre vous se sont pliés le cou, parce qu'ils ont été touchés. Pour les uns parce qu'ils sont enra-

de l'eau. Dans les deux cas, je dis que c'est une erreur grave. Parce qu'il est avéré que si vous passez plus de cinq ans à un poste, vous ne

cauprès de vous. » Et d'ajouter : « Il faut éviter que vous tombiez dans la routine. Il faut aussi vous protéger, les mouvements des personnels, ça permet de protéger les personnels. »

En perspective, il sera mis en avant les problématiques rencontrées actuellement sur le terrain : une brigade de gendarmerie qui jouxte un commissariat de police, L'assistance a suivi avec attention la communication du commandant de la gendarmerie nationale qui a informé les stagiaires de la prochaine évolution des choses, « Nous les gendarmes, nous avons la vocation d'être à la campagne ; beaucoup

« Nous les gendarmes, nous avons la vocation d'être à la campagne ; beaucoup plus nous allons davantage occuper la campagne à partir de maintenant et laisser les commissariats de police occuper les villes. Alors vous devez vous préparer à cela. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre en mal les mutations qui vous arrivent »

cinés dans certaines structures, dans certains coins de la République et ne veulent pas en sortir ; pour les autres, simplement parce qu'ils pensent que quitter la ville pour aller en campagne, ce n'est pas

faites plus rien là-bas, vous créez la routine, vous fabriquez des réseaux d'escroqueries et vous ne donnez plus ce que le commandement attend de vous. Et bien plus, donc le gouvernement ne prend plus rien

plus nous allons davantage occuper la campagne à partir de maintenant et laisser les commissariats de police occuper les villes. Alors vous devez vous préparer à cela. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre en mal les mutations qui vous arrivent », a précisé Paul-Victor Moigny. En définitive, cette visite a donné l'occasion au commandement, près de deux heures environ, de se plonger au cœur des concepts des enseignements reçus par les stagiaires lors de leur exercice de synthèse spécialement fait pour pouvoir jauger leurs aptitudes au commandement et voir s'ils peuvent commander une section. En effet, dans la pratique, ils doivent être en mesure de commander, aptes à commander une section. « Le but est de faire de telle sorte qu'ils se l'approprient parce que dans un futur proche c'est ce qu'ils vivront dans les unités, surtout que la gendarmerie fait partie des composantes de la Défense opérationnelle du territoire », a dit en substance le commandant de l'école de la gendarmerie nationale, le colonel Roger Ibata-Yombi.

Signalons que dans le cadre du plan de formation, cette année, il avait été prévu un stage des officiers. C'est un cours spécial qui dure deux ans. Ces stagiaires ont déjà passé une année au centre de formation militaire de Makola pour la formation de chef de groupe avant de la parfaire dans plusieurs corps. Si les résultats sont appréciables, il est prévu un cours d'application.

Guillaume Ondzé

POINTE-NOIRE

La rivière Tchinouka inquiète les populations

L'imminence de la saison des pluies oblige les populations à des opérations d'assainissement des cours d'eau qui traversent les villes pour éviter des pathologies comme le choléra.

« Avec ses eaux souillées venant de partout, la rivière Tchinouka demeure très polluée et menace la vie des populations riveraines surtout en période de grandes pluies. C'est en réalité l'élément déclencheur du choléra dans la ville de Pointe-Noire, voire dans tout le pays. Son assainissement doit être une préoccupation », s'est plaint un Ponténégrin. Il ressort en effet du Conseil des ministres du 27 février 2013 que les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville océane et les problèmes d'assainissement de la rivière Tchinouka ont été parmi les facteurs déclencheurs du choléra. À vrai dire, cette rivière est un foyer de choléra.

C'est ainsi que mission avait été confiée à quelques membres du gouvernement afin de proposer le plus rapidement possible une solution pratique aux problèmes d'assainissement de cette rivière. Il s'agit entre autres des ministres en charge des départements des Finances, de l'Intérieur, de l'Aménagement du territoire, de l'Énergie et de l'Urbanisme. Malheureusement, la population ponténégrine attend toujours cette décision d'assainissement de la rivière Tchinouka en vue d'éradiquer le choléra dans le pays. Notons que plus de la moitié des rivières qui traversent Pointe-Noire sont dans un état insalubre, et sont donc un refuge pour toutes sortes de microbes.

Hugues Prosper Mabonzo Bouelawaya

SOLIDARITÉ

La Fondation Joséphine-Bouya offre du matériel médical au CHU de Brazzaville

La présidente de cette ONG, Rose Ingandza, a remis ce don destiné au service de réanimation polyvalente en guise de remerciement après avoir été hospitalisée au centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville après un violent accident de la voie publique.

Cette donation, composée, entre autres, de couvertures, de blouses à usage unique, de matelas coquille, de sparadrap, d'appareils à tension et d'un appareil d'électrocardiogramme, a été réceptionnée par la directrice des affaires médicales, Cardorelle Mbika. Remettant ce don, Rose Ingandza a rappelé que son geste était la preuve de l'in-

térêt que la Fondation Joséphine-Bouya portait à la situation sanitaire de la République du Congo, depuis que le chef de l'État a décrété 2012, Année de la santé. « C'est un réel plaisir pour moi que la fondation que je préside puisse apporter son modeste appui aux efforts du gouvernement. J'ai été admise dans ce service et j'ai été bien traitée », a-t-elle reconnu. Réceptionnant le matériel avant de le remettre au chef de service réanimation polyvalente, la directrice des affaires médicales du CHU, Cardorelle Mbika, s'est félicitée de ce geste. « Vous avez été sensible parce que vous savez que c'est un service

qui reçoit des malades en détresse. Ils ont besoin d'assistance permanente », a-t-elle indiqué.

Le chef de service de réanimation, le Dr René Soussa, a, de son côté, rappelé que la présidente de cette fondation avait été sans nul doute touchée par certains maux qui ont dû l'affecter durant son hospitalisation. Revenant sur l'importance du matériel reçu, il a indiqué que les couvertures permettaient de lutter contre le froid. « Pour faire l'ECG, il fallait être patient parce qu'il fallait la déplacer d'un service à un autre. Elle a aussi parlé des matelas coquille parce que pour entrer dans l'avion, c'était difficile. Il nous sera maintenant très facile d'assurer le transport des malades convenablement », a-t-il conclu, souhaitant que cette action puisse se répéter pour la plupart des autorités qui passeront par ce service.

Rappelons que la Fondation Joséphine-Bouya est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, créée le 7 mars 2012. Elle a pour mission d'accompagner le gouvernement dans ses efforts pour le mieux-être des Congolais. Elle se distingue actuellement par de multiples œuvres de charité qu'elle ne cesse de multiplier envers les populations défavorisées.

Parfait-Wilfried Douniama



La présidente de la Fondation Joséphine-Bouya présentant le don (© Adiac)

UNICEF

Le directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre attendu au Congo

Le nouveau directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Manuel Fontaine, effectue une visite de travail à Brazzaville du 23 au 27 septembre.

Cette visite, qui intervient à une période charnière à la fin du cycle programme de coopération entre l'Unicef et le Congo pour la période 2009-2013 et à l'aube du prochain cycle 2014-2018, donnera l'opportunité à Manuel Fontaine de visiter quelques projets afin d'apprécier l'appui apporté aux populations par l'Unicef. Dans ce cadre, il visitera quelques écoles en cours de construction ou de réhabilitation par l'Unicef grâce à un financement du Japon. Ce projet, mis en œuvre dans quatre départements – Brazzaville, Pointe Noire, le Pool et les Plateaux –, contribue à créer un environnement scolaire sain et protecteur pour les garçons et les filles grâce aux commodités essentielles en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement et la création de clubs d'hygiène qui donnent les moyens aux enfants de sensibiliser leurs familles aux bonnes pratiques. Manuel Fontaine se rendra aussi à Pointe-Noire où il visitera le Projet Eau et Assainissement soutenu par l'Unicef dans le cadre de la réponse à l'urgence due au choléra

(puits, latrines), le projet avec la société Minoco sur la fortification de la farine en fer, le projet de lutte contre la traite des enfants.

Pendant son séjour au Congo, Manuel Fontaine rendra une visite de courtoisie aux hautes autorités du pays.

Il s'agira de féliciter le gouvernement pour les progrès accomplis dans l'accélération de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement grâce notamment à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base en délivrant un paquet essentiel d'interventions en santé, en soutenant la fortification des produits alimentaires les plus consommés ou la supplémentation alimentaire, en établissant une feuille de route pour la gratuité d'une éducation de qualité, et en adoptant le code de protection de l'enfant ainsi que le plan national pour l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones.

Le directeur régional veut également encourager le gouvernement à continuer à explorer, avec les partenaires, les mesures supplémentaires pour accélérer la survie de la mère et de l'enfant et poursuivre les efforts de développement de mécanismes de protection sociale en vue d'atteindre les couches de la population les plus

vulnérables, en l'occurrence les enfants.

L'Unicef vient ainsi en appui aux efforts du Congo pour créer un environnement favorable à la réalisation des droits des enfants en soutenant notamment l'élaboration des politiques et stratégies nationales conformes aux normes internationales, l'alignement des cadres des dépenses à moyen terme aux programmes d'action prioritaires des secteurs sociaux, la production de l'information stratégique indispensable pour développer des politiques sociales pertinentes, la préparation des lois amies des enfants, le renforcement des capacités nationales.

Rappelons que l'Unicef est à l'œuvre dans 190 pays et territoires pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'Unicef soutient la santé et la nutrition de l'enfant, l'accès à l'eau et à l'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et les filles, et la protection de l'enfant contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le sida. L'Unicef est financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

L'ONU appelle à investir dans l'éducation

Ban Ki-moon, en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), a lancé ce message le 18 septembre, à l'occasion de la Journée internationale de la paix célébrée cette année autour du thème « L'éducation pour la paix ».

« L'ONU veut faire de l'éducation le pilier de sociétés tolérantes. Chaque fille et chaque garçon méritent de recevoir une éducation de qualité et de cultiver les valeurs qui les aideront à devenir des citoyens du monde dans des communautés tolérantes, respectueuses de la diversité », a déclaré Ban Ki-moon avant de faire sonner la cloche de la paix. En effet depuis 2002, cette journée commence au siège des Nations unies à New York par une cérémonie en présence du Secrétaire général qui fait sonner la cloche de paix, fabriquée à partir de pièces de monnaie données par des enfants de tous les continents. C'est un don de l'association japonaise pour l'ONU et se veut un rappel de ce que la guerre a coûté à l'humanité. Elle porte cette inscription : « *Longue vie à la paix dans le monde* ».

Actuellement 57 millions d'enfants dans le monde n'ont pas accès à l'éducation et des millions d'autres ont besoin d'une meilleure scolarisation. À cet effet, Ban Ki-moon a rappelé les paroles de Malala Yousafzai, l'étudiante pakistanaise que les Talibans ont tenté d'assassiner parce qu'elle militait en faveur du droit à l'éducation lorsqu'elle s'est rendue à l'ONU en juin dernier : « Un enseignant, un livre, un stylo, peuvent changer le monde ». « *Pour assurer l'éducation des enfants les plus pauvres et les*

plus marginalisés, il faut une ferme volonté politique et un engagement financier accru. Or, l'aide à l'éducation a baissé pour la première fois en dix ans. Nous devons inverser cette tendance à la baisse, nouer de nouveaux partenariats et porter une attention toujours plus grande à la qualité de l'éducation », a plaidé le Secrétaire général. Il a également souligné la nécessité de trouver des solutions aux conflits actuels et en particulier à la crise prolongée en Syrie, qui a fait plus de 100.000 morts et contraint au déplacement des millions de personnes.

De son côté, le président de la 68e Assemblée générale, John Ashe, a déclaré que la Journée devait être l'occasion pour les pays de prendre du recul et de mettre fin aux hostilités. Par ailleurs, pour marquer cette Journée, 500 élèves et étudiants du monde entier, notamment des réfugiés, se sont livrés, par vidéoconférence, à un échange de vues avec de jeunes parlementaires haïtiens invités par la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti.

La Journée internationale de la paix est célébrée chaque année le 21 septembre. Elle est dédiée à la paix et particulièrement à l'absence de guerre, qui doit se manifester par un cessez-le-feu dans les zones de combat. Elle est observée dans de nombreux pays depuis sa création en 1981. Mais cette Journée ne doit pas être confondue avec la Journée mondiale de la paix, journée de prière pour la paix instituée par le pape Paul VI en 1968 au sein de l'Église catholique et fixée au 1er janvier.

Yvette Reine Nzaba

**DÉCOLLEZ
POUR PLUS DE 10 DESTINATIONS AFRICAINES**

POINTE-NOIRE

DAKAR

CONAKRY

BAMAKO

ABIDJAN

LIBREVILLE

BRAZZAVILLE

YAOUNDÉ

DOUALA

COTONOU

LOME

ACCRA

OUAGADOUGOU

1

Pointe Noire s'ajoute à notre réseau.

Pour répondre à vos attentes, Air Côte d'Ivoire vous offre plus de 10 destinations africaines au départ de Pointe-Noire.

A partir du 19 Août, décollez de Pointe-Noire et profitez du temps de voyage le plus court vers Libreville, Abidjan, Dakar, Conakry, Bamako, Ouagadougou.

Air Côte d'Ivoire
Notre plus beau voyage, c'est vous.

Tel. : 06 818 66 66 / 06 826 74 74 • www.aircotedivoire.com

AFRIQUE

Les investisseurs privés intéressés par le secteur de la construction écologique

Le secteur de la construction écologique, qui se développe rapidement en Afrique, a attiré l'attention des gestionnaires de fonds, tandis que les gouvernements mettent en place des politiques et mesures d'incitation pour favoriser les investissements qui accélèrent la transition vers une économie à faibles émissions carboniques dans différents secteurs clé de l'économie.

Les décideurs politiques, financiers et experts participant à la Conférence sur le financement de la construction écologique qui se tient à Nairobi, ont déclaré le 18 septembre que la demande de logements économes en ressources avait produit un appel d'air pour les investisseurs locaux et étrangers. « L'Afrique devient manifestement un marché pionnier pour les technologies respectueuses de l'environnement, au fur et à mesure que les gouvernements définissent des objectifs visant à accélérer une croissance économique à faibles émissions carboniques. Les investissements dans la construction écologique économe en consommation énergétique ont gagné en vitesse sur tout le continent », a déclaré Amarjit Viridi, directeur général de la compagnie technologique kenyane Quest works.

S'exprimant auprès de Xinhua en marge de la Conférence sur le financement de la construction écologique en Afrique, M. Viridi a noté que la croissance économique rapide, la stabilité politique et le bon niveau de conscience des décideurs politiques avaient servi de catalyseurs aux investissements dans les programmes immobiliers respectueux de l'environnement.

Quest works a construit des bâtiments écologiques modèles à Nairobi et étendra prochainement son activité à d'autres villes d'Afrique. Les petites et moyennes entreprises kenyanes ont formé des partenariats pour révolutionner la construction écologique grâce à des technologies locales, bon marché et respectueuses de l'environnement.

Les entrepreneurs kenyans experts en technologies ont apporté un nouveau souffle à la construction écologique en utilisant des systèmes d'éclairage et matériaux de construction économes en énergie mais bon marché fournis principalement par la Chine et l'Inde.

Alors que l'appétit pour les maisons respectueuses de l'environnement augmente rapidement au Kenya, les promoteurs immobiliers se réjouissent de ces nouvelles technologies permettant de remplacer les

matériaux conventionnels pour bâtir des maisons durables et écologiques. Remplacer les pierres traditionnelles par des panneaux soudés renforcés de ciment et de sable permet de gagner en économies et en durée lors de la construction d'une maison.

Ces bâtiments écologiques non seulement sont viables commercialement mais permettent aussi de répondre à la demande de logement de villes africaines densément peuplées. « Les investisseurs privés souhaitent construire des bâtiments modernes et respectueux de l'environnement mais il appartient aux gouvernements de mettre en place un environnement propice pour favoriser l'investissement dans ce secteur: Des mesures de stimulation comme des exonérations d'impôts sur les technologies écologiques importées sont les bienvenues », a annoncé M. Viridi.

Son entreprise importe des technologies écologiques telles que les panneaux solaires, les fontaines frigorifiques et les appareils électriques économes en énergie en provenance de Chine.

« Nous utilisons des matériaux importés de Chine pour construire des centres commerciaux et des bâtiments résiden-

tiels respectueux de l'environnement. À part le ciment et la pierre, tout le reste, y compris les générateurs, escalators et unités de traitement de l'eau sont produits en Chine », a déclaré M. Viridi à Xinhua.

Le Kenya a pris de l'avance sur les autres pays d'Afrique de l'Est dans le développement de bâtiments écologiques, grâce à son cadre juridique et politique progressiste et à la présence de gestionnaires de fonds bien implantés dans ce pays. L'urbanisation rapide en Afrique a créé une demande pour les maisons neuves, écologiques et abordables.

Le chef de l'Unité de l'énergie urbaine à ONU-Habitat, Vincent Kitio, a souligné que le logement vert est le fondement de villes intelligentes qui sont essentiels pour la transformation verte en Afrique. Il a exhorté les gouvernements africains à collaborer avec le secteur privé pour développer des produits hypothécaires verts.

Le Kenya connaît une pénurie de maisons de descente dans la plupart de ses villes et villages. La pénurie est actuellement estimée à 250.000 logements par an, même si les entreprises immobilières ont le potentiel de construire 50.000 logements par an.

Xinhua

Pour plus d'infos
Santé, Éducation, Égalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ

unicef

NOTE D'INFORMATION

**Objet: Extension de la validité des offres - Appel d'offre
N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 - UNICEF**

Le Bureau de la Représentation de l'Unicef au Congo porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 du 18 Mai 2013 que pour des raisons techniques, il leur est demandé de proroger la durée de validité de leurs offres jusqu'au 18 Novembre 2013 à 17 heures 30 et de confirmer leur accord par écrit.

Les soumissionnaires sont priés de déposer leur courrier à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville, D.34 rue Lucien Fourneau ou au Bureau de l'UNICEF à Pointe Noire, 309 Avenue Marien Ngouabi.

L'enveloppe devra porter la mention Appel d'Offres Éducation CBRA/EDU/SSA/2013/002, Extension de la validité des Offres.

Pour de plus amples informations et détails, les soumissionnaires peuvent contacter le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville aux numéros de téléphone suivants 066525022 / 068990090 / 056198585 ou se rendre à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville.

Le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville présente ses excuses pour les désagréments éventuels causés par cette demande de prorogation.

Fait à Brazzaville le 16 Septembre 2013

Unicef Brazzaville

Crédit Rentrée Scolaire
FINANCÉ PAR L'ÉTAT

BGFI Bank vous accompagne
pour la rentrée scolaire



Le Crédit Rentrée Scolaire est financé par l'État. Pour plus d'informations, contactez votre conseiller BGFI Bank.

www.bgfi.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

CENTRAFRIQUE

Arrestation d'un ancien allié de la coalition rebelle Séléka

Le chef rebelle centrafricain du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), Abdoulaye Miskine, a été arrêté le 16 septembre à Bertoua, dans l'Est du Cameroun.

Selon une source militaire, Miskine a été arrêté par des éléments de la Direction de surveillance du territoire (DST) après plusieurs mois de recherche, alors qu'il se trouvait dans une chambre d'hôtel à Bertoua. Il a été transféré dans la capitale camerounaise à Yaoundé où il se trouve actuellement dans un service spécial de la

police. Les enquêteurs souhaitent savoir s'il se sert de l'Est camerounais comme base arrière et si sa présence avait le potentiel de déstabiliser la sécurité de la région, déjà fragilisée par l'afflux de plusieurs hommes en armes fuyant la Centrafrique.

L'ancien allié de la coalition rebelle Séléka qui a pris le pouvoir à Bangui à la fin mars, avait fui en avril dernier dans le Nord-Ouest de la Centrafrique, zone frontalière avec le Cameroun, pourchassé par les nouveaux maîtres de Bangui. Miskine avait alors af-

firmé avoir été blessé et avoir perdu beaucoup d'hommes dans des accrochages avec la Séléka. Le FDPC avait rejoint la Séléka lors de l'offensive lancée en décembre par la coalition rebelle contre le régime de François Bozizé, avant de la quitter en raison de différences de points de vue. Mais depuis la chute du président Bozizé le 24 mars, le nouveau pouvoir centrafricain peine à restaurer l'ordre dans le pays, qui s'enfonce de plus en plus dans la violence entre groupes armés.

Yvette Reine Nzaba



Communiqué de l'Ambassade de France à Brazzaville

L'ambassade de France porte à la connaissance du public qu'aucune des parcelles dont elle est propriétaire sur le site du DCM, 9 allée du Chaillu au Plateau – centre ville – n'est à vendre.

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE

NOS ÉTABLISSEMENTS :

- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)
- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
- Faculté des Sciences et Technologies (FST)
- Formation continue (FC)

NOS DIPLOMES :

Licence en Droit et Science Politique

- Mention : Droit public et Science Politique
- Mention : Droit privé,

Master en Droit

- Mention : Carrières judiciaires
- Mention : Droit des Affaires

Licence en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Master en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Licence en Sciences et Technologies :

- Mention : MIPC et SVTE
- Mention : Hygiène, Sécurité et Environnement

FORMATION CONTINUE

Formations de courte durée (9 mois maximum) ouvertes aux travailleurs du secteur public et du secteur privé.

-Diplôme d'Etudes Supérieures en Administration Eco-

nomique et Sociale

-Diplôme d'Etudes en Administration Economique et Sociale

DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE :

- Attestation du Baccalauréat ou diplôme équivalent photocopiée et certifiée conforme à l'original
- Relevé des notes du Baccalauréat
- Extrait d'acte de naissance
- Une photo format identité

N.B. : Les mentions sont organisées sous réserve que les seuils d'ouverture soient atteints (10 étudiants et plus)

DATE D'INSCRIPTION : Dès maintenant

DÉBUT DES COURS : Lundi 7 octobre 2013 à 8h

Adresse : Quartier la Glacière, Section E, Parcelle E031V (Derrière l'Immeuble UAPT, voir au fond de la première ruelle après le ravin)

Contacts :

Service de la Scolarité : (242) 06 644 19 98 / 05 558 42 46

BP : 164 Brazzaville Congo

Email : universite_uib@yahoo.fr

N° du compte bancaire : 30015 24201 1010000391/90

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Brazzaville Congo



Programme des obsèques

Sauve-Gérard Ngoma Malanda, Chroniqueur culturel, présentateur de l'émission « Cultura » sur Télé Congo, Noël Ngoma Malanda, agent retraité de l'Asecna, docteur Joly Serge Ngoma, Clémence Ngoma, sœur Virginie Marie Ngoma de la communauté de Saint Joseph de Cluny, Bienvenu Nazaire Ngoma, Gervais Noël Ngoma Malanda, agent de l'Asecna, Laure Ghyslaine Ngoma, Claudia Emma Ngoma et toute la famille Mpanzou portent à la connaissance de tous que le programme des obsèques de leur regrettée mère, épouse et enfants se présente comme suit :
Vendredi 20 septembre 2013 :
9h00 : levée du corps de la morgue de Makélékélé ;
10h00 : recueillement au domicile familial sis au 1186 rue Biza Makélékélé Brazzaville, arrêt de bus Sénégalais après le Marché Bourreau ;
12h00 : messe de requiem en l'église Saint Charles Lwanga de Makélékélé ;
13h00 : départ pour le cimetière de la mission catholique de Linzolo
17h00 : Retour sur Brazzaville/ fin du programme



Laudes Martial Mbon, journaliste, informe parents, amis et connaissances que les obsèques de sa mère, Émilie Gambou, auront lieu ce samedi 21 septembre selon le programme qui suit :
9h00 : levée du corps à la morgue du CHU
10h00 : recueillement au domicile sis 49 de la rue Abila à Talangai, arrêt Libanga ya talo.
12h00 : départ pour le cimetière privé Bouka
15h00 : fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM

21 septembre 2011 – 21 septembre 2013

Voici 2 ans que nous quittait notre bien aimée mère Rosalie Bakana. En cette date commémorative, Dominique nkougou, Christiane Oumba, les enfants Nkougou-Miemandi, les familles Louya et Loumouamou prient tous ceux qui l'ont connue de garder une pensée pieuse pour celle qui a été notre modèle.

À cet effet, des messes pour le repos de son âme seront dites, samedi 21 septembre à 6h15 et dimanche 22 septembre à 10h, en l'église Sainte-Marie de Ouenzé.



REMERCIEMENTS



Cyriaque Zoba, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Léonard Michel Samba, la famille Ntsembo, Hernes Sounga Kouba, Mesmin Matouridi, Simon-Pierre Manima Malonga, le colonel Jean Claude Mbouka, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de gendarmerie, et enfants, la veuve Matouridi née Delphine Diamouangana remercient très sincèrement les parents, amis et connaissances du soutien morale, physique et de leur assistance multiforme qu'ils ont apporté lors des obsèques de leur oncle, père et mari, Louis Matouridi. Qu'ils trouvent par ces mots le témoignage de notre entière gratitude.

RESOV 2013

Rentrée scolaire pour les orphelins et veuves ce dimanche 22 septembre au palais de congrès.

Heure : 15h 30

PAF : 2500/1000

Concert avec l'Horeb-musique-sœur Belinda SAYA-Chorale la voix de l'espérance groupe-cantiques des cantiques-Jésus's singers.

Contact : 06 672 01 94

APPARTEMENTS À LOUER

-2 chambres + salon + salle à manger + cuisine et parking vers l'hôpital militaire
-Une chambre + salon + cuisine en face d' ALIMA à Mpila.

Contact : 06 912 82 82 / 06 600 55 55

1^{er} Foix au Congo
CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE

EVENEMENT CULTUREL

Lieu : Palais des Congrès
Date : Mercredi 2 Octobre 2013
Heure : 19 heures

Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité Déclaré par l'UNESCO

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir le spectacle que vous offre le Carnaval DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE déclaré par l'UNESCO Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité dans l'Amérique Latine. Dans le but de soutenir l'Institution EPHATA (les Petits Sourds Muets du Congo).

Avec la participation des BANTOUS DE LA CAPITALE, KEBEN et son Groupe, LE BALLET DES ENFANTS D'EPHATA.

Venez nombreux acheter votre Ticket au Palais des Congrès !

Appui Institutionnel

Madame Antoinette SASSOH NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.

Remerciements obligés / Ministère des Affaires Étrangères

Logo: 10 000 FCFA, Prix d'entrée: 2 000 FCFA

Logos des partenaires institutionnels et sponsors: ECAir, GPEC, AIR FRANCE, MECABEL, etc.

CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE 2013

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'intégration culturelle internationale entre le Congo et la Colombie, nous vous invitons à participer au cycle de Conférences qui se tiendra à l'Auditorium du Ministère des Affaires Étrangères du Mercredi 09 au Vendredi 11 octobre 2013 à partir de 9h 30mn avec la participation des Conférenciers Colombiens : Dr. Manuel Rodriguez Becerra Ex-Ministre de l'environnement, et Dr. Martha Luz Machado Sociologue qui se joindront aux éminents conférenciers Congolais.

THÈME :
LA CULTURE COMME 4^{ème} PILIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dr. Manuel Rodriguez Becerra
Lx-Ministre de l'environnement

Sociologue: Dr Martha LUZ MACHADO

Appui Institutionnel

Madame Antoinette SASSOH NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.

Remerciements obligés / Ministère des Affaires Étrangères

Logos des partenaires institutionnels et sponsors: ECAir, GPEC, AIR FRANCE, MECABEL, etc.

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

AMNISTIE ET INTÉGRATION AUX FARDC

Plusieurs responsables du M23 non éligibles

Le gouvernement de la RDC n'appliquera pas le principe inique d'une responsabilité collective des membres de ce groupe armé quant aux crimes commis tout au long de son existence, a précisé le 19 septembre Lambert Mende Omalanga au cours d'un point de presse.

Mende. Elle consiste à lever toute ambiguïté en rapport avec l'idée d'une intégration éventuelle des éléments du M23 dans les rangs des Fardc. Le gouvernement entend, par cette dernière sortie médiatique de Lambert Mende Omalanga, à couper l'herbe sous le pied de tous ceux qui, à Kampala où se

sexuelles et des personnes responsables du recrutement d'enfants soldats ainsi que celles impliquées dans la chaîne de l'exploitation illécite des ressources naturelles de la RDC » ne sont pas également concernés par l'amnistie et l'intégration au sein des Fardc. Il en est de même des personnes indexées par des sanctions nominatives de la communauté internationale (Conseil de sécurité de l'ONU, États-Unis...), tout comme celles indexées pour violation des droits humains. « Tel est l'esprit dans lequel le gouvernement de la RDC participe ce jour aux pourparlers de Kampala », a déclaré son porte-parole Lambert Mende. Et de révéler que le gouvernement vient d'établir une liste « d'une centaine de commandants, assimilés et hommes de troupes du M23 définitivement non éligibles à l'intégration au sein des Fardc sur un total estimé à plus ou moins 1700 personnes ».

Dans cette liste, a déclaré Lambert Mende, se retrouvent également quelques membres du M23 (huit au total) qui se prévalent indument de la nationalité congolaise. On y retrouve aussi des personnes jugées et condamnées par les cours et tribunaux congolais pour activités criminelles. Ce n'est pas tout.

Le porte-parole du gouvernement met également dans le même sac les officiers radiés des rangs des Fardc pour faits d'indiscipline, les personnes indexées par des sanctions nominatives de la communauté internationale (Conseil de sécurité de l'ONU, États-Unis d'Amérique, etc.) et celles accusées de violation grave des droits humains (notamment par les rapports du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme). « D'autres noms pourront suivre au cas où des précisions sur les situations individuelles parviendront au gouvernement », a indiqué Lambert Mende avant d'ajouter que « les bénéficiaires de l'amnistie et de l'intégration au sein des Fardc feront l'objet d'un examen au cas par cas ». Une façon d'amener chaque personne ayant évolué sous le label M23 à assumer ses actes.

Concertations nationales et participation des groupes armés
Lambert Mende s'est longuement étendu sur le sujet en argumentant sur la position du gouvernement de ne pas impliquer les groupes armés et les autres forces négatives à ces assises. Il a démonté un à un les arguments brandis notamment par l'opposition qui trouve aberrant le

fait d'exclure les acteurs principaux que sont les groupes armés tout en prétendant mettre fin aux conflits armés à l'est du pays. Tirant les leçons du passé, Lambert Mende craint la reproduction du schéma de mars 2009 qui a vu le gouvernement négocier avec les groupes armés sans parvenir à une solution véritable. « Même l'intégration des rebelles au sein du processus politique n'a pas donné les résultats escomptés », a-t-il fait savoir.

Une démarche qui, d'après lui, a donné naissance à un antécédent des plus fâcheux, à savoir la banalisation ou mieux l'officialisation de la violence des groupes armés comme moyen de régler les conflits d'intérêt dans le pays. « Aussi séduisante soit-elle dans la forme, l'idée d'une participation des groupes armés aux concertations nationales est une mauvaise chose dans le fond car elle enverrait un signal désastreux pour l'avenir de la RDC », a martelé Lambert Mende. Et de préciser que « le gouvernement est plutôt favorable à la participation des anciens groupes armés qui ont cessé de tuer; c'est-à-dire des repentis. Ils sont d'une grande utilité pour la recherche des voies et moyens de la pacification ».

Alain Diasso



Des éléments du M23 en patrouille

« Les personnes qui ont participé à plus d'une mutinerie ou mouvement insurrectionnel ne sont pas éligibles au bénéfice d'une loi d'amnistie ou à l'intégration dans les forces armées de la République ». Cette précision de taille a été donnée le 19 septembre par le porte-parole du gouvernement, Lambert

tiennent les pourparlers avec le M23, veulent inscrire cette option dans les conclusions en gestation. L'amnistie sera sélective et ne concernera pas tout le monde.

Aussi, « les auteurs présumés de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, notamment les meurtres de civils, viols et violences

RDC

Validation de la nouvelle politique nationale de nutrition

Selon l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) de 2010, plus de deux millions d'enfants congolais sont affectés par la malnutrition aiguë et plus de six millions souffrent de retard de croissance.

Le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, a présidé le 18 septembre au Fleuve Congo Hôtel une matinée consacrée à la validation de la nouvelle politique nationale de nutrition en RDC. Le but de cette politique est de garantir un capital humain productif en assurant une bonne nutrition aux populations pour le développement du pays. Le numéro un de la Santé publique est fier du fait que la nouvelle politique nationale de nutrition prend en compte tous les déterminants de la malnutrition si bien connus de tous les secteurs qualifiés de sensibles à la nutrition tant dans les structures gouvernementales que dans d'autres structures telles que la société civile et le patronat congolais.

En effet, cette nouvelle politique prend en compte des axes stratégiques qui sont marqués par des interventions directes. Il s'agit de la promotion, le soutien et la protection des pratiques optimales d'allaitement maternel exclusif de 0 à 6 mois; la promotion de la fortification à domicile des aliments de complément des enfants de 6 à 23 mois avec les sup-

pléments nutritionnels; la promotion des interventions visant l'amélioration de la nutrition des femmes enceintes et des femmes allaitantes; la lutte contre les carences en micronutriments (vitamine A, fer, iode, zinc); ainsi que la détection précoce et la prise en charge des maladies de l'enfance, y compris la malnutrition aiguë. À travers cette politique, la RDC vise à réduire de moitié la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de zéro à vingt-trois mois dans toutes les provinces de son territoire; à ramener la prévalence de la malnutrition aiguë globale en dessous du seuil d'alerte (10%) dans toutes les provinces; à réduire d'un tiers la prévalence du surpoids chez les femmes dû à la surnutrition (une forme de malnutrition); à réduire d'un tiers la prévalence du diabète non insulino-dépendant et enfin à réduire d'un tiers la prévalence de l'anémie chez les enfants de 0 à 23 mois, les adolescentes et les femmes en âge de procréer.

Un plan stratégique budgétisé

Pour une bonne mise en œuvre de cette politique à travers le pays, le ministre Félix Kabange a profité de cette matinée pour annoncer l'élaboration très prochaine d'un plan stratégique budgétisé de lutte contre la malnutrition assorti d'un cadre

commun des résultats et la création dans un proche avenir d'une plate-forme de concertation et d'orientation de l'action nutritionnelle multisectorielle dénommée "Comité national multisectoriel de la nutrition".

Au nom de tous les partenaires qui appuient la RDC dans la lutte contre la malnutrition, la représentante de l'Unicef en RDC, Mme Barbara Bentein, a rassuré le gouvernement congolais d'être toujours à ses côtés pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre à grande échelle d'un plan intégré et multisectoriel de nutrition. Profitant de l'occasion, Barbara Bentein a salué l'adhésion de la RDC depuis le 31 mai au mouvement SUN (Scaling Up Nutrition). Créé en 2010, ce mouvement a pour objectif de combattre la malnutrition de par une approche multisectorielle de toutes les parties prenantes à la vie nationale. Parmi les principales causes de la malnutrition, le Programme national de nutrition cite la pauvreté de la majeure partie de la population (70%), le faible accès aux services de santé (30% seulement de la population y accèdent), l'insécurité alimentaire des ménages (15%) qui sont sans réserves de nourriture pour diverses raisons dont la guerre et les mauvaises pratiques alimentaires.

Gypsie Oïssa Tambwe

PRODUCTION AURIFÈRE

Le gouvernement interdit l'exploitation artisanale de Mukungwe

La décision gouvernementale, qui vient mettre fin au conflit opposant trois familles de Mukungwe se disputant ce site aurifère, explicite en même temps que ce dernier appartient à la société Banro qui dispose de tous les documents nécessaires.

Dans une correspondance adressée au gouverneur du Sud-Kivu, par l'entremise du ministre des Mines, Martin Kabuelulu, le gouvernement central donne sa position contre l'exploitation artisanale dans le site aurifère de Mukungwe. Dans cette lettre, le ministre des Mines explicite clairement que le site dans lequel les populations locales exercent leurs activités appartient bel et bien à la société Banro qui dispose de tous les documents nécessaires, rapporte la radio Okapi.

C'est au cours d'une réunion tenue le 11 septembre à Madaka, dans le groupement de Mushinga que les exploitants miniers de l'or ont été saisis du contenu de cette correspondance.

En effet, le site minier d'or de la société Banro qui est située dans le territoire de Walungu, fait depuis quelques temps l'objet d'un conflit entre les originaires de groupement Mushinga qui y font l'exploitation artisanale.

Ce conflit est entretenu par trois familles de Mukungwe qui se disputent violemment ce site. Cette lettre du ministre dispose que ces familles doivent déguerpir de la concession, tout en les mettant en garde contre toute tentative de se prévaloir de leurs titres fonciers

pour revendiquer un droit de propriété sur les substances minérales contenues dans le sous-sol, sans titre accordé par le service attitré.

Pour apaiser les esprits, il est souligné dans cette correspondance que cette interdiction se fera graduellement, dans un délai minimum de trois mois, tout en précisant que ces exploitants artisanaux pourraient être orientés vers d'autres zones d'exploitation. Entre-temps, la société Banro demande à ces creuseurs artisanaux de poursuivre leurs activités jusqu'à ce qu'elle devienne opérationnelle.

Mais auparavant, indique radiookapi.net, toutes ces familles ont exigé leur indemnisation conformément à la loi minière en vigueur. Selon des sources concordantes, des familles rivales recourent aux militaires pour s'imposer les unes sur les autres. Plusieurs blessés avaient été enregistrés lors d'un accrochage, entre deux familles le 23 août dernier. La décision du ministre impose également la démilitarisation immédiate et le retrait des agents du service d'assistance et d'encadrement des exploitants artisanaux de ce site minier.

G.O.T.

CONFÉRENCE SUR LES HYDROCARBURES

60% de hausse de consommation des produits pétroliers en RDC d'ici à 2025

La forte augmentation de la consommation projetée dans les statistiques officielles est très inquiétante en raison du déficit infrastructurel qu'accuse le pays, surtout dans les parties les plus reculées.

Les infrastructures sont insuffisantes et inadéquates pour soutenir l'activité pétrolière et gazière en RDC. La crainte est d'assister à une prolifération de moyens de stockage très précaires dans les parties reculées, généralement mal approvisionnées en produits pétroliers faute de dépôts et parcs de stockage. Les populations sont très souvent les premières victimes. En effet, dans l'est du pays, les camions citernes en provenance des pays voisins sont stationnés à proximité des lieux d'habitation. « Nous avons compté jusqu'à quarante camions citernes remplis garés non loin du Lac Kivu et d'une brasserie. Les gens passent aussi sans se soucier du danger que représente cet important volume de carburant stocké en un seul endroit », s'est alarmée une experte du ministère des Hydrocarbures, Rukiya Ramazani. À cela, il faut ajouter aussi la présence des stations services de fortune qui ne répondent pas aux normes internationales sur le plan sécuritaire.

SEP Congo approvisionne essentiellement le pays en produits pétroliers mais la société n'est pas la seule à opérer, surtout à l'intérieur du pays. Il existe un vaste réseau informel d'approvisionnement. D'où l'intérêt porté par les participants de l'IPAD à certains chiffres de SEP

Congo. Selon son ADGA, Alain Ilunga Kitombolwe, la société compte actuellement trente-neuf dépôts de stockage (chiffre revu à la hausse avec la construction de nouveaux dépôts à Beni), cent dix-huit camions, cent dix-huit wagons, vingt-cinq barges et huit pousseurs. Elle dispose de deux pipelines, reliant Matadi et Kinshasa sur une distance de 720 km. À tout point de vue, le pipeline est le moyen le plus efficace de transport massif de produits pétroliers pour l'approvisionnement de l'ouest du pays. Les efforts en cours visent, dans un premier temps, à fiabiliser le réseau existant. Sans ce pipeline, il aurait fallu mobiliser un nombre insensé de camions citernes pour acheminer le même volume. Rien que la ville de Kinshasa consomme actuellement 700 m³ de carburant par jour. Il est difficile de songer à acheminer ce volume de produits pétroliers par camion citerne. Mais la grande inquiétude est d'imaginer un problème dans le pipeline qui obligerait à un arrêt. La situation serait catastrophique, a reconnu l'ADGA. Actuellement, ce pipeline subit des actes de vandalisme, notamment des perforations à divers endroits.

Après le pipeline, l'autre moyen de transport massif est la voie fluviale. Entre Kinshasa et Ilebo, plus de 700 km, SEP

Congo fait une rotation allée simple qui prend vingt-cinq jours pour transporter deux mille sept cent m³ de produits pétroliers par bateau citerne. Si le convoi pouvait passer par la route, cela contraindrait la mobilisation de soixante huit camions citernes pour livrer la même quantité. Un exercice impossible. Pour approvisionner Kisangani, SEP-Congo achemine trois mille six cent m³ de produits en trente-cinq jours (allée-retour). En conclusion, après le pipeline, les barges sont de loin avantageux que les camions citernes. Les défis prochains seront d'envisager la construction de nouveaux dépôts et parcs de stockage. Il faut aussi exploiter de manière optimale la voie routière, ferroviaire et fluviale pour approvisionner les parties les plus reculées du pays. L'idéal est d'anticiper déjà la forte consommation projetée d'ici à 2025. Cela exigera de la part des distributeurs comme SEP Congo un renforcement de leur savoir-faire, un management des systèmes de transport routier et fluvial, une sécurisation du pipeline, une disponibilité des infrastructures répondant aux normes internationales, une optimisation des moyens des transports, et un investissement dans la capacité de stockage et de transport.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

L'album "Color », un retour aux origines de la Rumba

L'album du guitariste congolais Papa Noël Nedule et de l'accordéoniste française Viviane Arnoux sera mis sur le marché le 23 septembre.

Les deux artistes se sont rencontrés il y a 15 ans, au cours de tournées internationales du chanteur angolais Sam Mangwana. Ils se sont perdus de vue pendant 5 ans et se sont retrouvés à Paris dans le groupe « Kekele » composé de vétérans de la musique congolaise. « Dans les coulisses, alors que nous chauffons nos instruments, la naissance de notre duo s'est imposée à nous, pour créer une musique acoustique qui groove et qui chante la douceur, entre nous, à l'ancienne, sans fard, juste avec notre cœur », soulignent les deux artistes.

Dans cet opus, Papa Noël a composé plusieurs morceaux qui puisent leur inspiration dans la rumba originelle. De son côté, apprend-on, Viviane Arnoux a imaginé un univers racontant la ren-

contre entre une blanche et un noir, des histoires de vie racontées en langue « plurielle ». Selon le blog Musicali, dans l'album « Color » « la rumba se mêle harmonieusement au rythme afro-cubain dans ses subtils arrangements, une rumba qui exprime comme personne les divers aspects de l'âme bantoue. » Le duo entre Papa Noël et Viviane Arnoux transcende les frontières musicales et permet l'expression d'un langage purement fusionnel et pluriel.

De son vrai nom Antoine Nedule Montswet, Papa Noël, « Ya Nono » pour les intimes, est un guitariste, arrangeur et compositeur. Il est un des plus grands noms de la musique africaine en général et congolaise en particulier. Il a travaillé avec des légendes de la musique congolaise telle que Léon Bukasa, Franco Luambo Makiadi au sein de l'OK Jazz, les Bantous de la Capitale et l'African Jazz. Dans les années 2000, il enregistra

les albums « Bana Congo » et « Café Noir », où se retrouvent les racines communes de la rumba congolaise et cubaine.

Papa Noël est également l'un des fondateurs du groupe Kekele qui réunit les vétérans de la rumba congolaise installés en France.

Viviane Arnoux est une des accordéonistes françaises à avoir ouvert la voix de son instrument aux musiques d'ailleurs. Elle a presté sur les plus grandes scènes internationales et a collaboré avec de musiciens de divers horizons, notamment Hugues Aufray, Ray Lema, Omar Pene et So Kalmery. Elle développe également ses propres projets musicaux depuis 20 ans avec son groupe MAM. Elle travaille actuellement avec la Fondation Alliance Française autour d'un programme sur l'histoire de l'accordéon dans le monde. L'album Color sera présenté en show case sur la scène du Comptoir Général à Paris le 8 octobre.

Patrick Kianimi

PROVINCE ORIENTALE

Près d'une centaine de déplacés enregistrés en Ituri

Deux millions de dollars américains sont nécessaires pour des interventions urgentes.

Les affrontements répétés entre les Forces armées de la RDC et les miliciens du Front de résistance patriotique de l'Ituri ont causé le déplacement de plusieurs personnes dans le sud du territoire d'Irumu, en Ituri, la Province orientale. La communauté humanitaire fait état de 80 000 déplacés enregistrés depuis le 22 août et exprime sa préoccupation face à cette situation. Le total des personnes affectées par le conflit en Ituri est estimé à 120 000. Ce chiffre est notamment justifié par les destruc-

tions des maisons et le pillage de biens dont sont victimes les populations civiles.

Par ailleurs, des villages entiers ont été vidés de leur population et beaucoup de déplacés, craignant la violence de belligérants, seraient encore dans la brousse dans les zones encore inaccessibles.

Pour faire face à des nouveaux cas de déplacement, la communauté humanitaire envisage des interventions pour 150 000 personnes pour des besoins exprimés à deux millions de dollars.

Jeannot Kayuba

IMPORTATION

Des mesures drastiques pour des véhicules vieux de dix ans

Le gouvernement de la RDC tient à contrecarrer ceux qui contournent la décision.

Le gouvernement central vient d'arrêter des mesures rigoureuses pour décourager tous ceux qui contournent la mesure interdisant l'importation de véhicules vieux de dix ans.

La question a été parmi les points retenus dans l'ordre du jour de la réunion tenue le 18 septembre à Matadi, dans le Bas-Congo, entre le vice-premier ministre et ministre du Budget, les ministres de l'Intérieur, des Transports, du Portefeuille, de Santé et des Petites et moyennes entreprises ainsi que les mandataires de l'ex-Onatra, de l'ex-Ofida, de l'Office congolais de contrôle, le directeur général de la Direction générale des migrations et le commissaire général de la police.

Selon le gouvernement, les hors-la-loi qui seront pris la main dans le sac seront déférés devant la justice et répondront de leurs actes devant les juridictions compétentes. Mais déjà les participants à cette

réunion ont évalué la possibilité de détruire les véhicules récupérés dans le cadre de la traque lancée contre ces hors-la-loi.

Contourner la décision

Il a été, en effet, noté que des hors-la-loi, importateurs des vieux véhicules prohibés, contournent dorénavant la mesure gouvernementale en trompant la vigilance des services commis aux ports de Matadi et Boma. Ceux-ci démonteraient ces véhicules en pièces de rechange depuis leurs provenances et les remonteraient sur le territoire congolais où ils sont remis en circulation.

Informé, le gouvernement a décidé de lancer une traque contre les contrevenants qui vont, selon lui, subir la rigueur de la loi.

Cette réunion, a-t-on relevé, avait notamment pour objectif, l'évaluation de la matrice des mesures prises pour mettre un terme à la multiplicité et dysfonctionnement des services observés au port de Matadi.

Lucien Dianzenza

COMMERCE

Des réflexions pour baisser les prix des produits de première nécessité

À travers un atelier ouvert le 18 septembre, le gouvernement compte mettre un accent particulier sur les éléments qui ont de l'influence sur la structure des prix.

L'atelier, qui est organisé par les ministères de l'économie et des Finances, réunit non seulement le patronat congolais et les entreprises du portefeuille de l'État, mais aussi les associations des consommateurs ainsi que les représentants des établissements publics dans le but d'étudier les voies et moyens pour baisser les prix des produits de première nécessité en RDC. Il s'agit donc des produits qui sont les plus consommés par la population congolaise, notamment le riz, le chinchard, le poulet, le ciment gris.

Le ministre de l'Économie nationale et commerce, Jean-Paul Nemoyato, a stigmatisé le fait que ces produits coûtent cher par rapport au pouvoir d'achat de la population, tout en invitant les participants à cet atelier à se pencher sur les éléments qui surchargent la structure des prix. « La loi a fixé en des termes clairs la marge bénéficiaire des grossistes et celle des détaillants. Sur cette base légale, nous allons nettoyer les structures des prix, de sorte que le nettoyage permette d'élaguer les éléments qui surchargent ces structures », a-t-il déclaré sur radio Okapi.

« Nous poussons toujours nos membres à la transparence, c'est-à-dire quand on a importé un carton de Mpodi [chinchard] qu'on puisse dire : on l'a acheté à tel prix en Namibie, on a payé autant comme frais de transport, qu'est-ce que la douane a coûté ? Et pourquoi le carton est à tel prix ? », a déclaré le secrétaire général du patronat congolais, M. Bononge qui exhorte les importateurs à la transparence dans la structure des prix des produits de première nécessité, laquelle fait l'objet de cet atelier. Il était donc temps que le gouvernement se penche sur cette question, car elle devait être débattue depuis longtemps, estime la Fédération des entreprises du Congo.

Il sied de noter que cet atelier fait suite à la publication, depuis le 26 juillet, du rapport du cabinet d'études international Menaa-Finance sur les structures des prix. Ce rapport a révélé que la marge bénéficiaire des importateurs en RDC se situait à plus de trente-trois pour cent, trois fois supérieure à la marge légale. Réalisée sur demande du gouvernement, cette étude a recommandé à Kinshasa de créer des conditions pour une plus forte indépendance alimentaire grâce, par exemple, à la promotion et à la professionnalisation de l'agriculture.

Gypsie Oïssa Tambwe

AFRIQU'ANIM'ACTION

Production de neuf dessins animés made in Africa

Réalisés lors d'ateliers organisés périodiquement d'août 2012 à septembre 2013 par le Studio Malembe Maa et animés par onze formateurs, les neuf films d'animation sont l'œuvre de huit jeunes auteurs de la RDC, du Burundi et du Rwanda.

Ces réalisations de fraîche date présentées dans leur version bêta vendredi dernier à la Halle de la Gombe sont assurément marquées par une farouche volonté de servir de précurseur au développement du cinéma d'animation. Avec cinq auteurs, la RDC est le mieux loti des trois pays engagés dans l'aventure Afriku'Anim'Action. En effet, sur les neuf nouvelles réalisations six sont locales. Il s'agit respectivement de Sokola et Sous la ceinture, les deux dessins animés les plus courts de la série, œuvres de Pits-hou Botulu, Rêve de chien de Jourdain Kielukusu, La Vie continue de Carlos Kalonji, C'est urgent d'Armel Pululu et d'Impokotoy de Hé-nok Bombolo. Ayant aligné deux stagiaires, en l'occurrence Pacifique Nzitonda et Fabrice Iranzi, le Burundi a produit les dessins animés La Belle et l'oiseau ainsi que Autodestruction. Et l'unique du



Un des stagiaires montrant les différentes pochettes illustrant les neuf dessins animés

Rwanda, Mr et Mme Kokoriko, il est de Maurice Nkundimana.

Du point de vue technique, nous a instruit Jean-Michel Kibushi Ndjate Woote, pour une durée totale de 40 minutes, de dessins animés, il a fallu 57 600 dessins en format A4.

Les 57 600 dessins, a précisé l'administrateur du Studio Malembe Maa, équivalent à 16,7 km ou encore la distance moyenne parcourue par chaque stagiaire et formateur de sa résidence aux différents

lieux de formation.

Il a du reste aussi évoqué un total de 110 décors dessinés, cinquante personnages et 445 plans animés sans compter les plans écartés lors du montage. Vingt-cinq personnes ont collaboré à ce travail laborieux par film, de la conception à la post-production. Vus dans leur version bêta, les dessins animés que peaufinent encore leurs auteurs ont démontré toute l'importance du bruitage et des ambiances que comporteront les versions finales.

Ainsi, ces dernières qui seront enrichies à la faveur des effets sonores musicaux, des sons percussifs et des voix cartoon constituent l'essentiel des travaux de postproduction en cours.

Les bénéficiaires d'Afriku'Anim'Action

Également formateur, Jean-Michel Kibushi tient la dernière session de formation Afriku'Anim'Action pour une contribution notable au renforcement de la capacité créative des jeunes professionnels. En effet, pour atteindre son objectif premier visant à amener les huit stagiaires à « organiser et gérer le développement de films d'animation », il était tout aussi primordial de les accompagner à s'approprier les mécanismes nécessaires à cette fin. Ce, quitte à les accompagner dans les différentes phases du processus partant de la fabrication au développement jusqu'à la phase ultime de réalisation de leurs projets. Et de préciser que dans le même ordre des choses, le perfectionnement et la professionnalisation d'auxiliaires et de créateurs dans le secteur de l'animation devrait concourir à la création d'unités autonomes de production des œu-

vres animées. Et par ricochet les médias locaux y gagneraient au travers d'œuvres animées de qualité offerts par les services de ces derniers.

La formation Afriku'Anim'Action menée habilement entre le Burundi et la RDC, plus précisément dans les capitales Bujumbura et Kinshasa a porté ses fruits. Inscrite dans la continuité d'une précédente tenue en 2010 dans le but de former des jeunes artistes aux métiers du cinéma d'animation, particulièrement au développement et à la pré-production.

Organisée dès lors en deux étapes, Afriku'Anim'Action a à chaque fois bénéficié du soutien du Programme de coopération ACP-UE, financé par le Fonds européen de développement de l'Union européenne, les 9^e et 10^e FED, des appuis au cinéma et à l'audiovisuel. Milieu favorable à des échanges créatifs et de partage d'expériences entre formateurs et stagiaires du Nord et Sud, Afriku'Anim'Action a pour vocation de concourir à l'essor du secteur du cinéma d'animation en Afrique centrale et de l'Est.

Nioni Masela

FOOTBALL

Yannick Bissio à ASA d'Angola

Connu sous le sobriquet de « Papa Aye na Sachet » suite à son style particulier de célébrer ses buts, l'ancien buteur du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, Yannick Bissio Iyeli Goal, s'est expatrié en Angola, sociétaire d'Athletico Sport Aviação (ASA).



Yannick Bissio Goal, alias Papa aye-na-sachet à ASA d'Angola

Yannick Bissio Goal a été discret lors de son départ pour l'Angola, étant en fin de contrat chez les Immaculés de Kinshasa. « J'avais besoin de vivre l'expérience du championnat angolais, connaître le football de ce pays », a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville. Pour lui, le football angolais est plus physique, plus engagé que celui de la RDC. Et il a réussi à son intégration dans son nouveau club. « J'ai premièrement observé le mode de travail dans l'équipe afin de mieux m'y imprégner. Aujourd'hui, je me suis bien adapté ».

L'ancien buteur de l'AS Elonga, de Les Stars et du DCMP à Kinshasa jouit de la

parfaite confiance de l'entraîneur d'ASA, Miguel Miao, ancien joueur du club et de l'équipe nationale d'Angola, les Palancas Negras. « J'ai le maximum de confiance du coach au regard bien sûr des efforts fournis », assure-t-il.

Intégré aisément dans le dispositif tactique du coach de 4-5-1, Yannick Bissio a déjà inscrit trois buts en six matchs joués depuis son arrivée à ASA. Il a marqué dès son premier match lors de la victoire d'ASA sur Progresso do Sambizanga (10^e au classement). Il a retrouvé le chemin des filets lors du match nul d'un but partout contre Petro Athletico de Luanda (4^e au classement). Yannick Bissio a

donné la victoire à ASA le 15 septembre, en marquant l'unique but de la partie contre Porcelane (12^e au classement). À son arrivée en Angola, ASA occupe la dernière place au classement. Mais depuis le samedi, l'équipe a finalement quitté la zone de relégation et occupe la 13^e position sur seize équipes de la Girabola (championnat angolais de football), bien partie pour assurer son maintien. Yannick Bissio est indubitablement l'un des artisans de cette remontée. « Je ne compte pas quitter ASA maintenant, je m'y sens bien », a-t-il répondu à une question sur un éventuel transfert.

Ambition pour les Léopards...

Yannick Bissio nourrit toujours l'ambition de jouer dans l'équipe nationale de la RDC. « Je suis continuellement prêt à porter le maillot de la sélection. Le sélectionneur des Léopards devrait aussi avoir l'œil sur les footballeurs congolais de la Girabola. Certains se sont naturalisés angolais parce qu'au Congo, on pense que les joueurs qui partent en Angola ne sont plus en forme. Ce n'est pourtant pas vrai. Tenez, Lamy Yakini est aujourd'hui le maître à jouer de Kabuscorp, et il déborde d'énergie », a-t-il fait remarquer. Parti, il n'oublie pas DCMP. « Je souhaite bonne chance à mon équipe chérie, le DCMP, et aussi au nouveau comité de direction du club. Grace au DCMP, je suis reconnu partout où je passe ici à Luanda, on m'appelle Sachet; merci DCMP », a-t-il dit en toute reconnaissance.

Martin Enyimo

La Fécofa et la Linafoot changent la formule de la Division 1

Les deux saisons expérimentales de la Division 1 (championnat national de football) en RDC se sont avérées être des échecs. Des voix se sont élevées, notamment celles des clubs engagés dans cette compétition nationale organisée par la Ligue nationale de football (Linafoot). Et les desiderata des clubs, du moins celui relatif au format de la Division 1, ont visiblement attiré l'attention de l'organe suprême du football national, la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Les deux instances du football congolais et les clubs ont convenu, le 17 septembre, au cours d'une réunion importante axée sur les pistes de solution sur la modification du format de la Division 1. L'on apprend d'emblée que le nombre des clubs est passé de quatorze à seize. Ainsi, deux clubs se sont ajoutés, à savoir le FC MK de Kinshasa, vainqueur de la 49^e Coupe du Congo de football à Boma et l'AS Vutuka de Kikwit, finaliste malheureux de cette compétition nationale de football organisée directement par la Fécofa.

Les seize clubs sont divisés en deux poules de huit équipes chacune. Le TP Mazembe de Lubumbashi, champion du Congo en titre, et l'AS V.Club de Kinshasa, deuxième au terme de la 18^e édition du championnat national ont été désignés, respectivement, têtes de séries. En clair, les équipes qui disputeront le championnat national de football sous un nouveau format sont donc Mazembe, V.Club, Don Bosco, Lupopo, Sanga Balende, Daring Club Motema Pembe, Rojelu, Dauphins Noirs, Tshinkuku, Muungano, Élima, Makiso qui a été récupéré après sa relégation. Enfin, il y a les trois clubs qui sortiront de la phase qualificative disputée par les clubs champions des onze provinces du pays, et FC MK, vainqueur de la Coupe du Congo de football. La phase de groupe se jouera en deux manches aller et retour sous la forme de championnat. Chaque club jouera sept matchs à domicile et sept autres en déplacement; les deux premiers de chacun de deux groupes accéderont en demi-finales. L'on apprend aussi que le coup d'envoi de la 19^e édition de la Division 1 est prévu pour le 27 octobre. Notons que cette modification intervient après l'arrivée de Simon Kayoyo à la présidence du comité de gestion de la Linafoot, succédant à Yav Tshibal au terme des élections récemment organisées au sein de cette entité sportive.

M.E.

COOPÉRATION CULTURELLE

Le carnaval de Barranquilla en fête à Brazzaville

Brazzaville accueille du 8 au 10 octobre un événement culturel unique en son genre, le carnaval de Barranquilla. Outre danser ou chanter, des thèmes seront développés pour approfondir les liens qui unissent la culture congolaise à celle de la Colombie. Clara Inès Chavez explique en quelques lignes que son pays doit beaucoup à l'apport culturel africain et de bien d'autres contrées.



Clara Inès Chavez

Les Dépêches de Brazzaville : La promotion de la culture africaine, congolaise en l'occurrence, au service du développement durable, tel est le thème de l'événement que vous organisez. Vous y croyez vraiment ?

Clara Inès Chavez : Cette activité est fondée sur le développement culturel, un événement international qui profitera beaucoup aux pays africains dans leur ensemble. Ce sera la première fois que la théorie sera mise en avant comme étant le quatrième pilier du développement durable qui pourra du moins être tangible à travers le carnaval de Barranquilla. C'est le seul carnaval en Amérique latine qui figure comme patrimoine oral et matériel inscrit à l'Unesco et dans lequel nous montrons notre identité culturelle entre la Colombie, le Congo et l'Afrique. C'est un projet de la valeur africaine, de la diaspora africaine en général.

LDB : Ce projet riche et complexe. Vous avez réussi à le mûrir en combien de temps? Combien de temps

cela vous a-t-il pris avant de le présenter ?

CIC : Sur la Colombie, j'avais déjà présenté un projet en 2011, le sujet était lié à la paix. Aujourd'hui j'aborde un autre sujet qui est celui de la promotion du patrimoine culturel congolais au service du développement durable, thème général d'ailleurs retenu. J'ai travaillé sur ce projet pendant plus d'une année et demie. J'ai commencé à rencontrer des institutions capables de soutenir ce projet très noble, des entreprises ont été très réceptives. Bon nombre en ont compris l'importance, comme l'Unesco, le Fespam, le ministère de la Culture, et même l'épouse du chef de l'État, marraine de l'événement, enchantée en ce que cela touche de près le Congo. Un autre argument a été de montrer que de nombreuses

femmes africaines sont entrées dans l'histoire. Par exemple, chez nous en Colombie, nous devons notre indépendance aussi à des combattantes d'origine noire, africaine. Cet héritage important, commun, qui nous lie aujourd'hui, nous allons en marge du carnaval de Barranquilla le restituer au travers des thèmes. D'autres personnes ont travaillé autour de la mémoire de la diaspora africaine. Il y a eu Toto la Monposina ainsi que Delia Zapato (décédée), des artistes qui ont tenté de retransmettre l'héritage culturel africain au travers de la danse et de la chanson. Ces femmes colombiennes très connues chez nous l'ont transmis avec beaucoup de fierté et font partie de notre histoire, de notre négritude.

LDB : Qu'est-ce qui se fera après le Carnaval ? Ce travail que vous faites mérite d'être écrit, de figurer dans des actes... Comment entendez-vous participer à cet autre travail-là ?

CIC : C'est une tâche importante de mettre en forme ce projet et de parvenir dans les jours qui viennent à le présenter. Pour la suite, le travail de mémoire qui sera à faire nous appartient à tous, promoteurs culturels, journalistes et même les passionnés qui voudront rendre inoubliables les moments que va bientôt connaître Brazzaville avec l'arrivée du carnaval de Barranquilla. Mon souhait est de ne pas interférer dans ce travail de mémoire que feront les uns et les autres. Les gens sont libres de s'inspirer au mieux de cet événement. C'est une chaîne, chacun a sa contribution à apporter.

LDB : Pouvez-vous nous expliquer qu'elle est la particularité de ce carnaval de Barranquilla, que vous entendez sous peu présenter aux Congolais ?

CIC : Le carnaval de Barranquilla nous vient de la ville qui se trouve dans la région caraïbe de Colombie, ville particulière où furent construits les premiers ports de l'Amérique latine. Un autre élément important est que ce carnaval appartient au patrimoine mondial de l'Unesco, et la Colombie a reçu l'apport de plusieurs autres cultures, par exemple le Kikongo est parlé aussi chez nous, bien sûr par une minorité (rires). Les Britanniques ont également laissé leur

empreinte, les Espagnols, les Français, les Belges également, mais aussi les Africains des Caraïbes. Toute cette culture migratoire a influencé ce que nous voyons aujourd'hui et ce n'est pas si mal, c'est un plus, une fierté que nous souhaitons partager, d'ailleurs nous nous reconnaissons comme étant un pays multiculturel. Le carnaval vient donc pour montrer ses racines, il est composé de plusieurs troupes, celle que les Congolais auront le plaisir de découvrir appartient aux origines africaines ou caribéennes.

LDB : Un dernier mot, Clara Inès Chavez, sur le programme de ces journées culturelles ?

CIC : Deux conférenciers de haut niveau de Colombie effectueront le voyage et lanceront ces journées culturelles de Brazzaville. Il s'agit de l'ex-ministre d'État Manuel Rodríguez Becerra, une personne bien assise sur les questions de développement durable, un vrai leader considéré en Amérique latine. Également sera présente une autre spécialiste de renom, Martha Luz Machado, sociologue de la diaspora africaine. Du Congo, le professeur Kadima Nzuji nous entretiendra sur l'intégration culturelle. Le vrai mot de la fin, c'est dire qu'il est prévu une soirée de gala, payante mais à des prix modérés, et le montant collecté viendra soutenir l'Institut Ephrata qui accueille des enfants sourds et muets.

Propos recueillis par Luce-Jennyfer Mianzoukouta

LOISIRS

Le village des vacanciers a fermé ses portes

Ouvert le 3 août dernier, le village des vacanciers organisé par le Cercle culturel pour enfants (CCE) afin d'occuper les enfants pendant les grandes vacances a fermé ses portes le 17 septembre à son siège de Mpaka dans le sixième arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire. Plusieurs responsables des directions départementales du Livre et de la Lecture publique, des Arts et des Lettres et de la Jeunesse étaient présents.

L'activité mise en chantier par le Cercle culturel pour enfants depuis plus d'une décennie vise l'occupation des enfants à travers des loisirs sains pendant les grandes vacances. Une période où la couche juvénile est exposée à toute tentation et aux loisirs périlleux. Ces ateliers vacances, animés par des formateurs et encadreurs chevronnés, mettent en exergue diverses disciplines culturelles et éducatives. Cette année, les ateliers ont été animés par Filippo Cariglia, et Federica Rizzo d'Italie, en arts divers, Maya Pouliguen dit Miss en tricotage et Jules Mouanga, artiste musicien, instructeur en musique installé à Ouagadougou sans oublier les ateliers de conte, de théâtre...

Pendant près de deux mois, les enfants du Cercle culturel pour enfants sont venus apprendre les différentes subtilités de la musique dans le but d'aiguiser leur oreille musicale. Comment poser sa voix sur les accords, lire la musique sur scène sans oublier comment s'approprier l'éducation instrumentale avec la pratique des instruments, telles sont les différentes thématiques développées par Jules Mouanga. Une formation ponctuée par des exercices pratiques. Les enfants ont interprété quelques chansons avec notes, fruits de leur travail sous les acclamations du public qui a admiré leur habileté digne de grands professionnels. Cindy, La Berceuse, Le Monde



Jules Mouanga chantant avec les enfants du CCE. (© DR)

Piccolo, O Freedom ont été les quelques morceaux fredonnés. Pendant ces vacances, les enfants ont aussi appris à conter aux sons des instruments comme la flûte. C'est le cas dans le conte Le Diable et le Paysan. Jules Mouanga s'est dit satisfait du déroulement de cet atelier : « Mon talent d'éducateur, je

voudrais le mettre à la disposition de la jeunesse. Je voudrais que d'autres talents se greffent aux activités du CCE et être utile à n'importe quelle structure en cas de besoin dans le but de sauver ces enfants. » Quant à Joël Nkoukou, directeur du Cercle culturel pour enfants, l'organisation de ces activités ne

vise autre chose que la concrétisation du credo du CCE, à savoir éduquer et promouvoir les facultés des enfants. La visite des objets de tricotage réalisés par les enfants a clos l'activité. Les enfants se sont donné rendez-vous l'année prochaine pour d'autres réalisations.

Hervé-Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Les demi-finales se disputent aujourd'hui

Les équipes qui s'affronteront à cette étape de la compétition, en version hommes et dames, sont connues.

Les demi-finales de la 44^e édition du championnat national de handball seniors se disputeront, le 20 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat. D'autres rencontres se joueront au stade Annexe le même jour. Ainsi, chez les seniors dames, Abo-sport en décrochera avec Asel.

Une demi-finale de haut niveau d'autant plus que les deux équipes figurent parmi les ténors du handball congolais.

Lors du tour préliminaire de cette compétition, Abo-sport a réalisé un

(46 à 25) avant de s'incliner face à Inter (32 contre 37). Asel a repris son envol devant Banko qui a courbé l'échine 26 à 35.

L'autre demi-finale opposera Cara à Inter. Là encore, rien n'est joué à l'avance. Il faut attendre les résultats définitifs pour savoir laquelle des deux équipes obtiendra son ticket pour la finale même si les pronostics plaident en faveur de l'Inter, vice-champion d'Afrique. Pour l'heure, Inter n'a enregistré aucune défaite. L'équipe s'est imposée devant Banko (40 à 30) et

leurs billets pour la finale. Leurs adversaires respectifs seront connus à l'issue de la rencontre qui oppose Munisports à Patronage. Ces deux équipes sont logées dans le groupe B qui comprend également Inter et Les Dauphins. Ces derniers se sont inclinés trois fois de suite. D'abord face à Patronage (25 à 35) ensuite devant Munisports (29 à 35) avant d'essuyer une autre défaite face à Inter (23 à 48). Alors qu'Inter a enregistré deux victoires et une défaite. L'équipe l'a en effet emporté face à

Munisports (21 à 20), avant d'être battue par Patronage (28 à 20). Inter s'est ensuite ressaisi devant Les Dauphins, en clouant cette équipe par 48 à 23.

En demi-finale version homme Patronage rencontrera As Cheminots et Étoile du Congo sera aux prises avec Inter Club.

En rappel, Étoile du Congo, version masculine, a remporté tous ses matchs. Cet exploit a permis aux Stelliens de se consoler des contre-performances de l'équipe féminine qui s'est inclinée lors de sa première sortie avant d'arracher difficilement un nul face à Banko. Les finales de cette compétition se disputeront dans la matinée du dimanche 22 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Rominique Nerplat Makaya



Une offensive d'Abo-Sport face à Cara. crédit photo Adiac

parcours sans faute en remportant l'ensemble de ses matchs, notamment devant Patronage (40 à 28), Tié-Tié (31 à 17) et Cara (34 à 28). Asel, en revanche, en a remporté deux sur trois. Puisque l'équipe a pris le dessus sur Étoile du Congo

Asel (37 à 32). L'Inter dispute son troisième match face à Étoile du Congo. Une rencontre qui n'empêchera pas Inter de disputer les demi-finales.

Chez les hommes, Étoile du Congo et AS Cheminots ont déjà obtenu

GENRE

Un séminaire sur le leadership féminin et le sport

Initiée par la commission Femmes et sport, cette session vise à susciter l'enthousiasme des femmes à intégrer les instances de prises de décisions en milieu sportif.

« Pour une meilleure intégration de la femme dans la gestion du sport », tel est le thème

des échanges organisés par le Comité national olympique et sportif congolais (CNOOSC) en vue de mieux prendre en compte les capacités de leadership des femmes et les encourager à se présenter à des postes stratégiques. « La présence des femmes est un acquis, mais leur intégration dans les sphères de prises de décisions est encore au bas de l'échelle. Les femmes adhèrent à l'activité de gestion du sport sans être vraiment ambitieuses », a regretté Françoise Mahoungou, présidente de la commission Femmes et sport.

Pendant deux jours, les thèmes développés éclaireront les femmes sur leurs atouts pour intégrer les instances de prises de décisions en milieu sportif. Les participantes débattront sur : le leadership féminin et le sport ; l'élaboration de



Les participantes au séminaire sur le leadership féminin et le sport (Photo Adiac)

projets : méthodologie, ateliers et évaluation ; la tenue d'un secrétariat dans une fédération sportive ; les femmes, le sport et la santé ; les femmes, le sport et les médias.

« Il vous est demandé de suivre avec assiduité et avec intérêt ces différentes théories afin qu'au sortir de ce séminaire, vos compétences soient enrichies », a commenté le deuxième vice-président du CNOOSC, Emmanuel Mpio.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la promotion des valeurs olympiques qui occupent une place importante dans le programme quadriennal de l'olympiade 2013-2016. Initié par le Comité international olympique, ce vaste programme est axé sur l'émergence de la femme aux postes de dirigeantes dans les structures sportives nationales et internationales.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Nicolas Songuemas, premier président congolais du Conseil économique et social

Nicolas Songuemas a quitté la terre des hommes pour le repos éternel. Que la terre de nos ancêtres lui soit légère. Il faisait partie des Brazzavillois connus. Parler de lui, c'est parler de ses congénères qui ont contribué, après les pionniers, à créer la légende de Poto-Poto. L'histoire d'un pays, en effet, est, d'abord, celle des femmes et des hommes qu'elle incarne.

C'est donc l'occasion d'avoir une pieuse pensée pour tous ces hommes qui nous ont enchantés, pour une raison ou une autre. Poto-Poto a longtemps été un important foyer culturel, politique, sportif et intellectuel ; preuve de cette dernière assertion : la célèbre revue Liaison, tribune de l'élite de l'époque.

Ceux que nous citons, ci-après, tous décédés, ont inspiré les jeunes du village Poto-Poto : Raymond Kitoko, Émile Modzou, Moussouanga, Cardot, Décorads, Bongou Léon, Double, Oscar Samba, Goma Ganga, Abel Mamaty, Nganiami, Itoua Hilaire, Mombilo,

Eboma Mwan'Odile, Jean Bembé, Basile Otsoua, Michel Fylla Saint-Eudes, Jean Oddet, Bernard Galiba, Yacouba, Sékou Sémega dit Millionnaire, Michel Kouka et tant d'autres.

Nicolas Songuemas était né le 24 septembre 1926 à Bétou. Il était marié et père de sept ans, parmi lesquels Popaul Songuemas, grand sportif et figure familière de Poto-Poto. C'est à Pointe-Noire que le pater entame sa carrière en qualité d'instituteur en 1941. Instituteur, cette profession qui a donné au Congo de nombreux cadres et même des présidents de la République. Historiquement, La France a eu sa République des Instituteurs, nous aussi, avec, entre autres, le président Massamba-Débat.

Instituteur, maître du savoir, profession prestigieuse, à l'époque, connaît, malheureusement aujourd'hui, un flétrissement de son auréole par un personnel dévoyé. Notre génération se souviendra toujours des Bikouta (Guy Menga), Oboa, Kangui, Meza, Sobi, Matoko, Jacob, des institutrices Kissita et

Clémence Kouakoua, notamment, dont l'éthique n'avait d'égale que leur conscience professionnelle. Ces enseignants, hommes et femmes, inspiraient respect et admiration pour leur compétence et leur abnégation. Les temps ont, hélas, changé.

Revenons à l'homme du jour. Après un détour par les Contributions directes à Pointe-Noire, Nicolas Songuemas est nommé, chef du bureau de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) dans la même ville. Cette institution est créée, au plan national, par arrêté n° 1925 Itt/Mc du 28 juin 1956. C'est l'ancêtre de l'actuelle Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss). Il en devient le secrétaire général, à Brazzaville, à la lisière des années 59-60.

Courant 1960, Nicolas Songuemas devient le premier directeur général congolais de la Caisse nationale de prévoyance sociale. Syndicaliste, membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés, il est de 1961 à 1963, le premier président congolais du Conseil économique et social de la République

du Congo. La révolution des 13, 14 et 15 août 1963 l'entraîne dans ses décombres. Il en sort, très vite, pour un stage en France, à l'Institut des hautes études d'outre-mer de Paris. Au terme de sa formation, il entre, en 1967, en qualité de fonctionnaire, au Bureau international du Travail (Bit) à Genève, à Yaoundé et, enfin, à Dakar. Il retrouve le pays en 1975, et, pendant près de dix ans, il occupe des fonctions de direction à la Cfao-Congo.

Retraité, Nicolas Songuemas qui avait quitté Poto-Poto pour le centre ville a, en définitive, posé ses valises au quartier Batignolles où il est décédé le 20 février 2013. Il était détenteur de plusieurs distinctions honorifiques, dont celle de commandeur du Mérite congolais.

Comme dit l'artiste : « la mort est misérable qui poignarde le cœur », mais elle ne peut empêcher que nous restions fidèles au souvenir de celui qu'elle a arraché à notre affection.